

UNESCO

le Courrier

JANVIER 1987 - 9 FF

VIVRE ENSEMBLE

Ces villes
qui nous
dévorent...

Des millions
d'hommes
sans toit

La communauté
internationale
est-elle
un mythe?

«Progrès» = pauvreté ?



Le temps des peuples



Photo © Vijnāna Kalā Vēdi, Paris

Tradition vivante

Vijñāna kalā vedi est un centre culturel polyvalent qui travaille à préserver et à promouvoir les arts, les artisanats et les sciences traditionnels de l'Inde du Sud. Situé dans un paisible village de l'Etat de Kerala, il a été créé par Louba Schild, avec la collaboration d'une équipe d'artistes et d'éducateurs indiens et étrangers, et avec le soutien de l'Unesco (Fonds international pour la promotion de la culture) et du gouvernement indien. Le Centre organise toute l'année des stages, dont la durée peut aller d'une semaine à plusieurs mois, et qui sont ouverts à tous, sans limite d'âge. Ci-dessus, apprentissage précoce de mudras, gestes symboliques des mains.



« Le concept de communauté internationale est aujourd'hui d'un usage généralisé. A l'heure où se multiplient les injures faites au droit international dans un monde qui, tout à la fois déséquilibré par les inégalités de développement, livré à la violence et parvenu à la fin d'un siècle dont il n'a pu maîtriser les problèmes, aborde le prochain dans la plus grande confusion, il paraît difficile de comprendre le succès d'une notion aussi cruellement démentie par l'histoire. » Ainsi commence, dans ce numéro du *Courrier de l'Unesco*, l'article où le juriste français René-Jean Dupuy analyse cette notion-clé de la vie planétaire actuelle qu'est la « communauté internationale ». Il se réfère en particulier à ce qui apparaît comme l'instance politique suprême de cette communauté, l'Organisation des Nations Unies, qu'il tient, malgré ses défauts et ses inconvénients, pour très utile et irremplaçable, et dans laquelle il voit « un moyen incomparable, pour les pays du tiers monde, de s'affirmer face aux riches ».

Au seuil du 21^e siècle, cette communauté planétaire, qui lutte pour s'affirmer, doit affronter des problèmes d'une gravité inhabituelle ; de la solution qui leur sera apportée dépend l'établissement durable d'un ordre mondial où règnent paix et justice. Dans ce numéro, l'accent est mis sur deux de ces enjeux. L'un est d'origine démographique : la croissance vertigineuse de la population mondiale et l'explosion urbaine que connaît le tiers monde minent tout effort de développement et de mieux-être social pour ses habitants. Il est logique, dans ces conditions, que l'Assemblée générale des Nations Unies ait proclamé 1987 l'« Année internationale du logement des sans-abri ». L'autre défi à relever, c'est le lien contradictoire qu'il y a parfois entre progrès et pauvreté : le monde contemporain, qui maîtrise pourtant des techniques de pointe, semble incapable d'éliminer ce fléau tenace qu'est la misère, allant même, dans certains cas, jusqu'à l'aggraver ou lui donner de nouvelles formes, comme cette catégorie des « nouveaux pauvres » que secrètent à l'heure actuelle certaines sociétés informatisées.

Ce numéro est complété par d'autres articles qui abordent une grande variété de thèmes : la coopération culturelle internationale (à laquelle l'Unesco contribue de façon capitale), une importante découverte archéologique faite récemment en Chine (la tombe du duc de Qin), le développement du goût de la lecture en Union soviétique ou les jeux et sports traditionnels — autant de préoccupations et d'activités à travers lesquelles les diverses composantes de la communauté humaine s'efforcent de « vivre ensemble ».

Rédacteur en chef : Edouard Glissant

Communauté

Vivre ensemble : la communauté internationale est-elle un mythe ? par René-Jean Dupuy	4
Vingt ans de coopération culturelle dans le monde par Emmanuel Pouchepadass	9
Ces villes qui nous dévorent... par Rafael M. Salas	10
Des millions d'hommes sans toit	18

Communautés

Pauvreté et progrès	
Femmes en marge par Amadou Moustapha Diop	20
Les « nouveaux pauvres » par Giovanni Sarpellon	22
Domination et déséquilibres par Nguyễn van Khoa	24
La pesanteur sociale par Ambalal Somabhai Patel	26
A livre ouvert par Igor V. Petrianov-Sokolov	28
Voulez-vous jouer avec nous ?	31
La dernière demeure du duc de Qin par Wen Ruitang	32
L'Unicef a quarante ans	34
Le temps des peuples INDE : Tradition vivante	2

Notre couverture :

Affiche de Nicolae Corneliu, Roumanie.

Photo Michel Claude

© Association internationale des arts plastiques, Unesco

Vivre ensemble:

la communauté internationale est-elle un mythe ?

par René-Jean Dupuy

LE concept de « communauté internationale » est aujourd'hui d'un usage généralisé. A l'heure où se multiplient les injures faites au droit international dans un monde qui, tout à la fois déséquilibré par les inégalités de développement, livré à la violence et parvenu à la fin d'un siècle dont il n'a pu maîtriser les problèmes, aborde le prochain dans la plus grande confusion, il paraît difficile de comprendre le succès d'une notion aussi cruellement démentie par l'histoire.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, face aux singulières disparités qui existent entre les peuples dans un monde où les Etats sont de plus en plus nombreux et qui reste dominé par le recours à la force, on a assisté à une remise en question de ce concept. L'étude des tendances doctrinales est très éclairante.

Les doctrines que nous appellerons « harmonistes » ont pour point commun d'admettre, dans des formulations diverses, l'existence d'une communauté internationale. Au contraire, les doctrines « stratégistes » mettent l'accent sur la teneur essentiellement conflictuelle du système international et considèrent la notion de communauté internationale comme inacceptable.

L'erreur commune des auteurs se rattachant à ces deux doctrines est de vouloir donner une cosmogonie juridique, alors qu'elles ne peuvent expliquer chacune que certains traits des phénomènes étudiés.



Ainsi les harmonistes sont fondés à souligner l'extension des domaines de la coopération entre les nations, mais ils ont tort de négliger la permanence du conflit ; les stratégistes ont raison de mettre en exergue les antagonismes et les luttes, mais on doit regretter que ce facteur conflictuel occupe la totalité de leur champ visuel.

A la vérité, les uns et les autres commettent la même erreur. Ils ont une conception également fautive de la communauté internationale car ils ne la conçoivent que comme un ensemble réconcilié. Les harmonistes anticipent sur une communauté fraternelle, qui n'existera peut-être jamais. A l'inverse, les stratégistes sont dans l'erreur, en pensant que la communauté suppose l'absence de conflit ; ils ne peuvent imaginer que conflit et communauté ne sont pas incompatibles.

Or, l'un et l'autre vont ensemble. On peut même dire que l'unité et le conflit sont les deux termes de la tragédie. Celle-ci est d'autant plus bouleversante

Le premier Salon international de l'affiche s'est tenu en juillet 1986 au Grand Palais à Paris sous les auspices de l'Association internationale des arts plastiques (Unesco), du jury du Grand prix de l'affiche française et de l'Académie nationale des arts de la rue. Il rassemblait 600 affiches de 40 pays, parmi lesquelles les milliers de visiteurs ont choisi celles qui leur semblaient les meilleures. Le premier prix a été décerné à Peace (Paix) de l'Américain McRay Magleby. D'autres affiches du Salon sont reproduites aux pages suivantes.

A droite, Hiroshima Appeals 1983 (Appels d'Hiroshima 1983), du Japonais Yusaku Kamekura, qui a obtenu le deuxième prix du Salon international de l'affiche.

qu'elle atteint des êtres proches. Le couple est conflictuel, la commune est conflictuelle, la province est conflictuelle, l'association est conflictuelle, la nation est le siège de conflits nombreux et diversifiés, — comment vouloir que la communauté internationale, pour exister, ignore le conflit ? Non seulement il peut y avoir communauté et conflit, mais l'on peut dire que l'un suppose l'autre. Il faut donc réintroduire dans l'analyse la permanence de l'interdépendance et de l'antagonisme. Notre méthode ne peut être que dialectique.

Toutefois, il convient d'écarter un possible malentendu. Notre objet est d'étudier les oppositions, les antagonismes qui travaillent la collectivité internationale sans nous préoccuper du résultat auquel ces contradictions pourraient ou devraient aboutir.

Rappelons qu'il existe deux façons d'utiliser le raisonnement dialectique : d'une part, ce que nous appellerons la dialectique finaliste, qui oppose la thèse à l'antithèse pour produire la synthèse. C'est la dialectique hégélienne et celle de Marx. La synthèse apporte la promesse d'un progrès ; il s'agit d'une dialectique consolante, prophétique : elle annonce les lendemains qui chantent.

Quel que soit le respect dû à ceux qui professent cette dialectique, il nous paraît inutile d'anticiper sur le futur. Il se peut que les contradictions du monde actuel conduisent l'humanité à un niveau supérieur, plus rationnel et plus juste :

HIROSHIMA APPEALS

1983



nous n'en écartons pas l'éventualité, mais, peut-être aussi sommes-nous en train d'enseigner le droit international des temps de l'apocalypse, et c'est pourquoi nous nous en tenons à ce que j'appelle la dialectique ouverte.

Elle ne fournit pas de synthèse ; elle demeure ouverte parce qu'elle laisse à chacun le soin de dégager une synthèse s'il en éprouve le besoin, moral ou scientifique. Quant à nous, notre propos est d'étudier les antagonismes pour eux-mêmes. Nous rejetons ainsi tout système, n'utilisant la dialectique que comme une méthode, une manière de saisir et de comprendre la réalité présente, de rechercher la diversité dans toutes ses manifestations. En bref, cette méthode en appelle à la remise en question continue des systèmes, en faveur d'une approche toujours renouvelée des problèmes.

La dialectique ouverte ne conduit pour autant ni au salut ni au désespoir. Elle n'affirme pas que l'humanité parviendra à se réconcilier avec elle-même ; elle ne prétend pas non plus que la perdition est au bout du chemin, mais elle se conjugue avec la démarche structuraliste de ceux qui ne pensent pas que le progrès suive sans heurts ni reculs une marche linéaire.

Nous sommes de ceux pour qui le progrès avance au milieu des décombres, d'obstacles toujours réanimés. Facteurs de progrès et facteurs de récession coexistent cruellement. Lorsque nous apprenons qu'un nouvel Etat a ratifié un pacte des Nations Unies sur les droits de l'homme, les journaux nous révèlent qu'en même temps, ailleurs, les mêmes droits ont été outrageusement bafoués.

Alors que nous apprenons que, dans telle région du monde ou dans tel pays, un effort considérable a été fait pour le développement et que, dans ce pays, le peuple commence à entrevoir la possibilité d'une libération économique et sociale, il nous est révélé qu'ailleurs sécheresse, famine, épidémie désolent la région et les peuples qui s'y trouvent. Tout progrès est contemporain d'une régression compensatoire et, dans l'instant où nous étudions le premier, nous ne devons pas fermer les yeux sur la seconde.

Or, confrontée à l'examen des faits

« Alors que les pays en développement affirment leur souveraineté et leur identité, dans un grand mouvement d'individualisme politique, ils en appellent en même temps à la communauté internationale, sans laquelle les Etats riches pourraient n'en avoir rien à dire. » A droite, ce triptyque présenté au Salon International de l'affiche est l'œuvre d'un artiste suédois. Sur chaque affiche on peut lire, en anglais, « Un jour plus d'oreilles entendront... plus d'yeux verront... plus de bouches parleront ».

juridiques qui apportent l'affirmation ou la négation de la communauté internationale, que nous révèle la méthode qui est la nôtre ? Deux séries d'observations : les unes se situent dans l'ordre de la structure de la collectivité des nations, les autres du point de vue des situations faites aux Etats et aux peuples dans le système international des temps actuels.

Au plan structurel, on retrouve l'opposition bien connue des infra et des superstructures. De nos jours, il n'est plus guère nécessaire d'être marxiste pour admettre que le droit relève des secondes et que les antagonismes qui se développent aux niveaux économiques et sociaux se situent au plan du soubassement du droit. Mais les superstructures agissent aussi les unes sur les autres ; c'est le cas des idées politiques, des phénomènes culturels dont l'action sur le droit ne peut être ignorée. Ainsi, les organisations internationales, par leur nombre élevé et le rôle qu'elles assument, ont introduit dans le système un ensemble de facteurs nouveaux qui réagissent sur le régime des relations entre Etats.

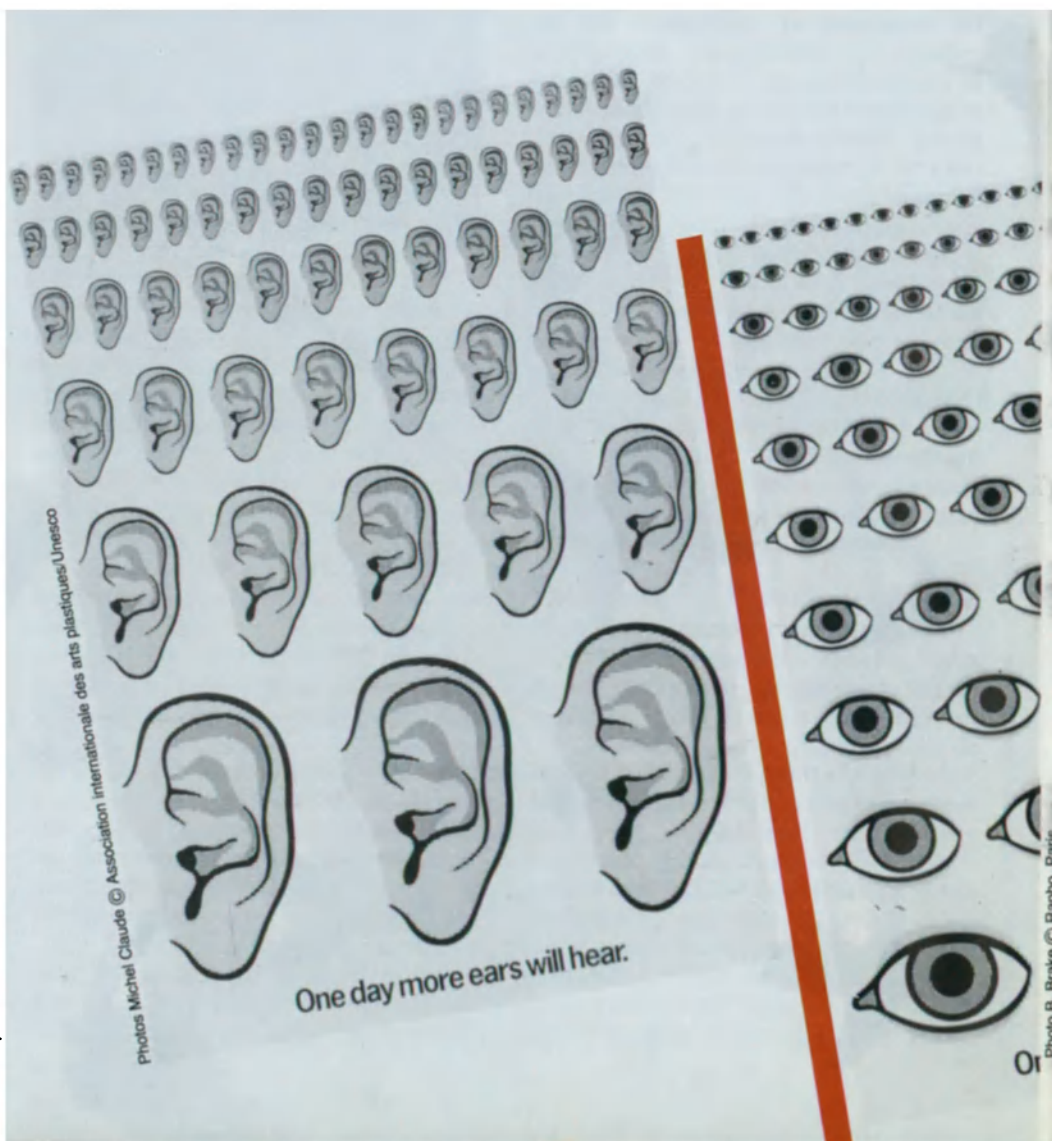
Plusieurs auteurs stratégestes concentrent leur attention sur le droit des relations entre Etats. L'organisation internationale leur apparaît comme un appareil secondaire et dangereux. Secondaire puisqu'elle ne dispose pas de la souveraineté et dangereux cependant, non tant parce qu'elle aspire à dominer les Etats

membres que parce qu'elle est manipulée par de grandes puissances.

Cette vision ne répond plus aujourd'hui aussi simplement à la réalité ; on ne saurait voir dans les institutions des Nations Unies une menace pour la souveraineté des Etats qui ont acquis ou retrouvé celle-ci ces dernières décennies avec leur appui. Cette crainte, qui relève d'une conception formelle, a pu être fondée lors des débuts de l'Organisation des Nations Unies, à l'époque où les Etats-Unis disposaient de la majorité automatique à l'Assemblée générale ; mais il y a déjà de longues années que les pays en développement y ont acquis la force du nombre.

Ainsi, le groupe des Soixante-dix-sept (qui compte en réalité cent vingt et un membres) y exerce la fonction tribunitienne, celle de l'interpellation ; ses membres s'adressent aux pays riches, dénoncent l'insuffisance de leurs efforts dans la mise en œuvre d'un nouvel ordre économique. Ils peuvent ainsi faire adopter par l'Assemblée générale des résolutions proclamant des principes dans lesquelles ils expriment leurs désirs, leurs espoirs, leur vérité. Certes, leur autorité dans l'Organisation souffre des limites, mais ils ont donné aux Nations Unies une orientation et un dynamisme idéologiques nouveaux.

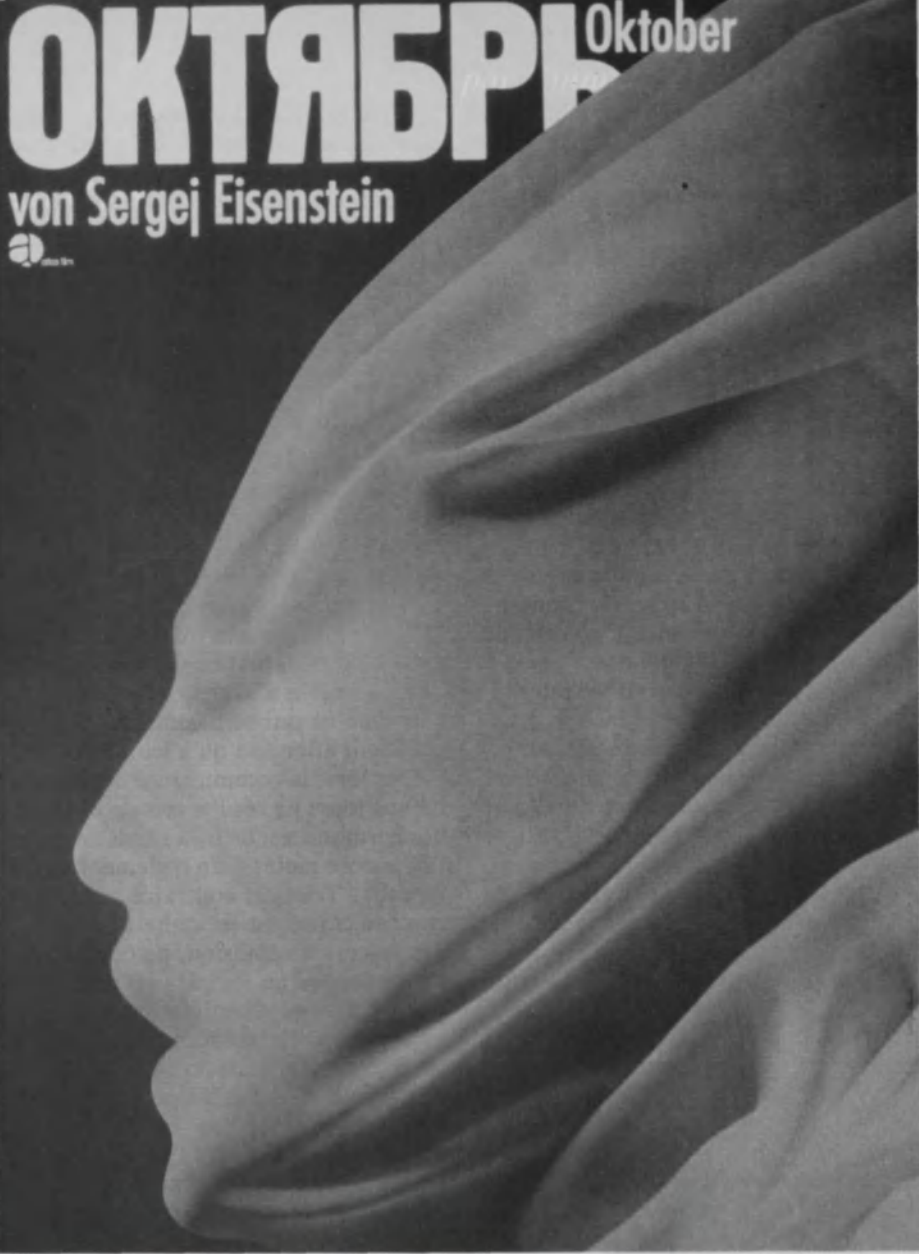
Dès lors, l'action de l'institutionnel sur le relationnel se trouve bénéficier d'un



ОКТАБРЬ Oktober von Sergej Eisenstein



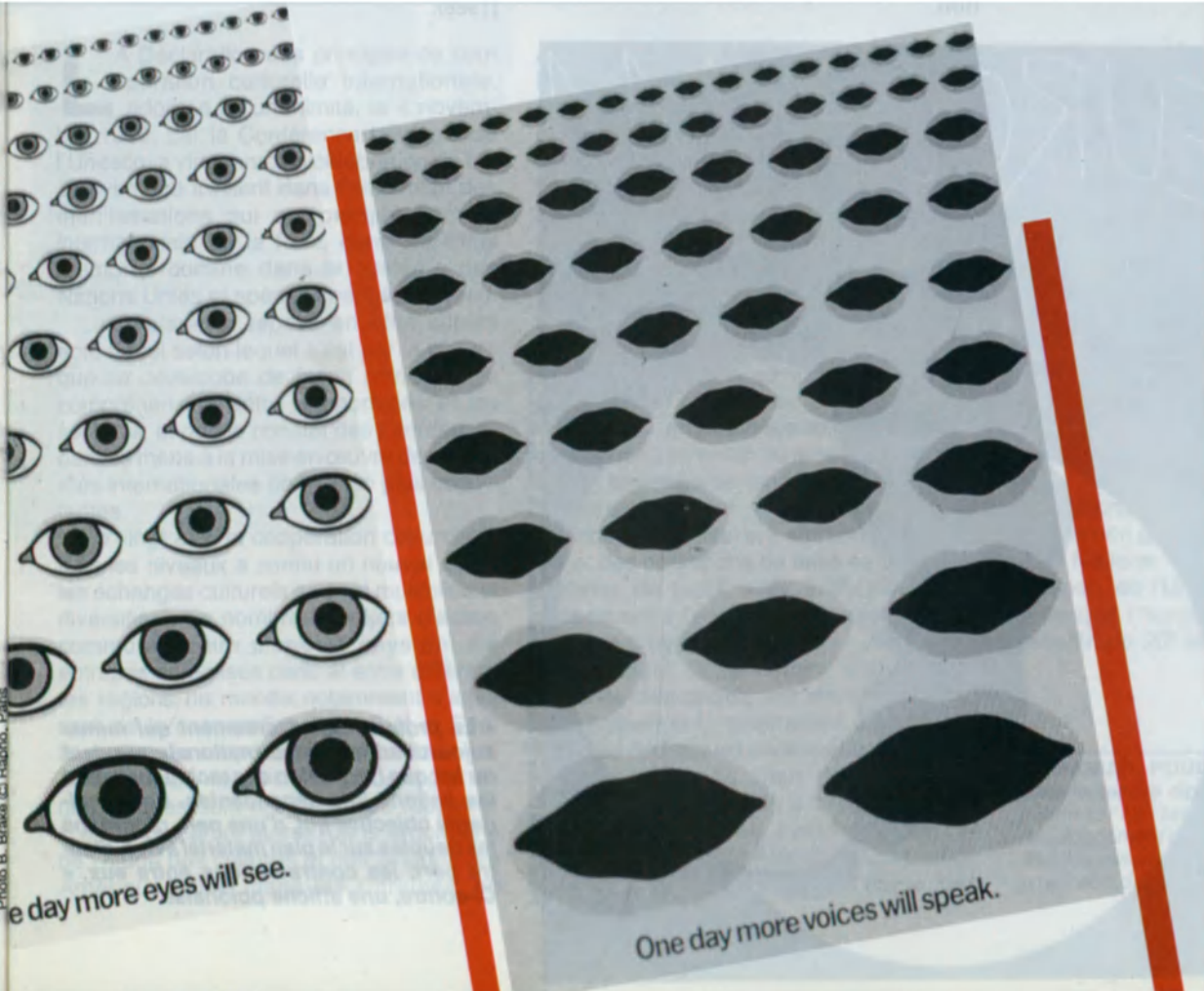
Photo Michel Claude © Association internationale des arts plastiques/Unesco



dynamisme certain, les Etats en développement s'efforçant d'étendre au second l'influence qu'ils ont acquise dans le premier. C'est qu'au-delà de ces stratégies structurelles se poursuit un débat de fond, celui qui porte sur les rapports de la puissance et de la justice.

Pour les pays du tiers monde, les Nations Unies sont un moyen incomparable de s'affirmer face aux riches. Pour Nietzsche, l'arme fondamentale des faibles se trouve dans l'exploitation de la mauvaise conscience des forts. A l'Assemblée générale, les pays en développement font voter des résolutions qui se répètent d'année en année, dont l'objet est précisément de marteler les consciences. Dès lors, l'analyse serait par trop simpliste aujourd'hui qui présenterait l'Organisation mondiale comme une entité réactionnaire, alors qu'au contraire, elle offre aux nations démunies une tribune pour clamer leur misère.

La puissance ne se confond pas avec le pouvoir. Celui-ci désigne l'appareil étatique ; la puissance exprime la réalité d'une autorité qui aspire à la domination. Au 19^e siècle, on parlait des « puissances » pour désigner les Etats les plus forts qui constituaient le concert européen et qui, lorsqu'elles se mettaient d'accord entre elles, dictaient leur volonté commune aux autres Etats. La puissance est toujours la caractéristique des grands Etats, mais la coalition d'Etats faibles en



développement peut, dans certaines circonstances, constituer un fait de puissance.

La règle de droit émane toujours d'une force sociale dominante. Dans la conception positiviste, la règle est celle qui émane d'organes compétents et qui a été prise selon des formes régulières. Pour autant, elle n'est pas nécessairement équitable. Certes, le droit repose sur le postulat de sa coïncidence avec la justice, mais cette adéquation est souvent contestable et effectivement contestée.

Le positivisme a eu ainsi partie liée avec l'impérialisme, le colonialisme et diverses formes de domination, en l'absence de toute règle de droit qui les eût proscrites. Il faut bien le dire, le triomphe sans réserve du positivisme, c'est celui de Créon, et Antigone bâillonnée.

A l'heure présente, dans la vie internationale, se manifeste une remise en question d'un certain nombre de règles, à l'initiative de certains pays. Le droit classique, tout en restant, pour une part importante de son domaine, un droit essentiellement formel, processuel, devient, de plus en plus, un droit de réglementation, chargé de régler le comportement des Etats.

Les conceptions nouvelles des rapports internationaux tendent à faire reconnaître l'existence d'une communauté internationale postulant des devoirs pour les nantis. Celle-ci a une double nature : on trouve fréquemment, chez les internationalistes, référence à une communauté historique, qui résulte de facteurs objectifs de rapprochement matériel entre les peuples et spécialement du progrès des communications.

Mais nous envisageons ici une autre conception, mythique et prophétique celle-ci, qui permet aux pauvres de dénoncer la puissance des nantis et l'injustice du droit dont ils ont imposé les règles. La communauté internationale tend alors à prendre le dynamisme d'un mythe politique, au sens où l'entendait Georges Sorel, c'est-à-dire d'une idée force susceptible de mobiliser les forces disponibles pour la lutte.

Le profond bouleversement qui remue aujourd'hui la vie internationale provient du fait que l'évolution des techniques rend les nations interdépendantes. Cette solidarité objective qui, d'une part, rapproche les peuples sur le plan matériel, avive, d'autre part, les contradictions entre eux. Celle-ci n'existait pas dans la collectivité internationale classique, lorsque les nations n'avaient guère à se préoccuper de ce qui se passait au loin et ne prêtaient attention qu'à leurs voisins.

Dès lors, la communauté qui apparaît de nos jours ne résulte pas de phénomènes harmonistes, de fraternités découvertes, encore moins d'un règlement des différends. Tout au contraire, sa marche contradictoire est produite à la fois par des forces de répulsion, de compétition, de contestation et de revendication, comme du jeu de solidarité, de besoins réciproques, de responsabilités mutuelles. C'est d'ailleurs bien en se fondant sur l'existence d'une certaine communauté que les peuples les moins favorisés croient pouvoir interpellier les plus prospères, pour exiger d'eux une aide et un soutien établis non sur la charité et l'aumône, mais sur le devoir et l'obligation.

Ainsi, alors que les pays en développement affirment leur souveraineté et leur identité, dans un grand mouvement d'individualisme politique, ils en appellent en même temps à la communauté internationale, sans laquelle les Etats riches pourraient nier tout devoir positif envers eux.

Le moteur de l'histoire présente est au cœur de cette tension entre individualité et solidarité. C'est dire encore que la communauté internationale est non une notion harmoniste, fondée sur un consensus universel, mais une réalité conflictuelle, une tension constante entre la puissance et la justice. Le mythe communautaire, pris entre elles deux, ne saurait surprendre le juriste ; Valéry l'a admirablement prévenu :

« On peut dire que le monde social, le monde juridique, le monde politique sont essentiellement des mondes mythiques dont les lois... reçoivent de nous leur existence, leur force, leur action d'impulsion et de contraintes ».

RENE-JEAN DUPUY, de France, est professeur au Collège de France dans la chaire de droit international depuis 1979. Il a publié de nombreux ouvrages, dont *Communauté internationale et disparités de développement (1981)*, *Parmi les ouvrages collectifs composés et dirigés par lui, citons Le règlement des différends sur les nouvelles ressources naturelles (1983) et L'avenir du droit international dans un monde multiculturel (1984)*. Le présent article est extrait de *La communauté internationale entre le mythe et l'histoire, une coédition Economica/Unesco (1986)*.



Photo Michel Claude © Association internationale des arts plastiques/Unesco

« Le profond bouleversement qui remue aujourd'hui la vie internationale provient du fait que l'évolution des techniques rend les nations interdépendantes. Cette solidarité objective qui, d'une part, rapproche les peuples sur le plan matériel avive, d'autre part, les contradictions entre eux. »
Ci-contre, une affiche polonaise.

Vingt ans de coopération culturelle dans le monde



Représentation du Théâtre national du Vietnam au Siège de l'Unesco, à Paris, en mars 1984.

Photo Michel Claude, Unesco

LA Déclaration des principes de coopération culturelle internationale, adoptée à l'unanimité, le 4 novembre 1966, par la Conférence générale de l'Unesco, a vingt ans. La célébration de cet anniversaire s'inscrit dans l'ensemble des manifestations qui ont marqué l'Année internationale de la Paix, dans les Etats membres comme dans le système des Nations Unies et spécialement à l'Unesco.

La Déclaration repose en effet sur un acte de foi selon lequel c'est par la culture que se développe de façon privilégiée la compréhension entre les hommes et les sociétés, et que le constat des interdépendances mène à la mise en œuvre de solidarités internationales de plus en plus importantes.

En vingt ans, la coopération culturelle à tous les niveaux a connu un nouvel élan : les échanges culturels se sont multipliés et diversifiés ; de nombreux projets d'action communes entre plusieurs pays ont été entrepris et réalisés dans et entre différentes régions du monde, notamment s'agissant de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud ou de la coopération européenne.

Au niveau régional et sous-régional, nombreuses sont les initiatives récentes. C'est le cas, entre autres, dans le domaine de l'étude des cultures et des langues (en Amérique latine, dans les Caraïbes, en

Asie centrale, dans les régions arctiques) ; la formation des personnels culturels (en Afrique de l'Ouest et en Amérique latine) ; l'organisation de manifestations artistiques et culturelles communes, notamment les festivals. L'un des aspects les plus intéressants de la coopération sous-régionale semble être la multiplication des contacts entre universités et instituts de recherche, par exemple dans la sous-région des Caraïbes.

Depuis une dizaine d'années s'élaborent des projets d'action commune entre pays d'une même région, sur plusieurs continents. Ainsi, en Amérique latine, la création d'un marché commun du livre a été décidée et l'on envisage de lancer un système de télé-enseignement. Plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ont entrepris des fouilles et des opérations de mise en valeur de certains de leurs sites archéologiques, notamment à l'occasion de projets d'aménagement hydraulique.

S'agissant du patrimoine culturel non matériel, des projets communs ont vu le jour également, notamment en matière d'études de langues et de traditions orales, dans le cadre du Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et des langues africaines, avec l'appui de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) et de l'Unesco. Le collectage et l'étude des

répertoires musicaux ou chorégraphiques traditionnels sont également entrepris en commun par des universités africaines. Enfin, dans le domaine des médias et du cinéma, des coproductions se multiplient, non seulement entre pays industrialisés, mais aussi dans le cadre Nord-Sud.

Mais le meilleur exemple de coopération culturelle est sans doute, au niveau international, la mise en œuvre d'une Décennie mondiale du développement culturel, placée conjointement sous les auspices des Nations Unies et de l'Unesco, qui débutera en 1988 après sa proclamation par l'Assemblée générale de l'ONU. Elle nécessitera l'action résolue, solidaire et persévérante des Etats membres, des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales du système des Nations Unies, notamment, bien entendu, de l'Unesco, pour répondre aux défis que l'humanité entière affronte en cette fin du 20^e siècle. ■

EMMANUEL POUCHEPADASS a fait carrière dans le service diplomatique indien avant d'entrer en 1971 à l'Unesco. Il y a dirigé la Division du développement culturel, puis la Division des études des cultures et le Fonds international pour la promotion de la culture jusqu'en 1981.

Ces villes

par Rafael M. Salas



LE monde s'est engagé dans une direction où les villes vont devenir prépondérantes. Au moment où la population se stabilisera, à la fin du siècle prochain, les populations vraiment rurales seront devenues une très petite minorité.

Les citadins sont en train de devenir rapidement la majorité de la population. Plus de 40 % des habitants du monde vivent actuellement dans des zones urbai-

nes. Cette proportion dépassera 50 % un peu après la fin du siècle. Les régions développées sont urbaines à plus de 50 % depuis le milieu du 20^e siècle. On s'attend que les pays en développement atteignent cette proportion au cours des 25 premières années du siècle prochain.

Au sein des régions moins avancées, on observe de nettes différences. Les pays en développement d'Asie et d'Afrique sont urbains à moins de 30 %. En revan-

qui nous dévorent...

ACADÉMICA



Dessin d'Héctor Cattólica, Flapport 1986 sur l'état de la population mondiale, FNUAP

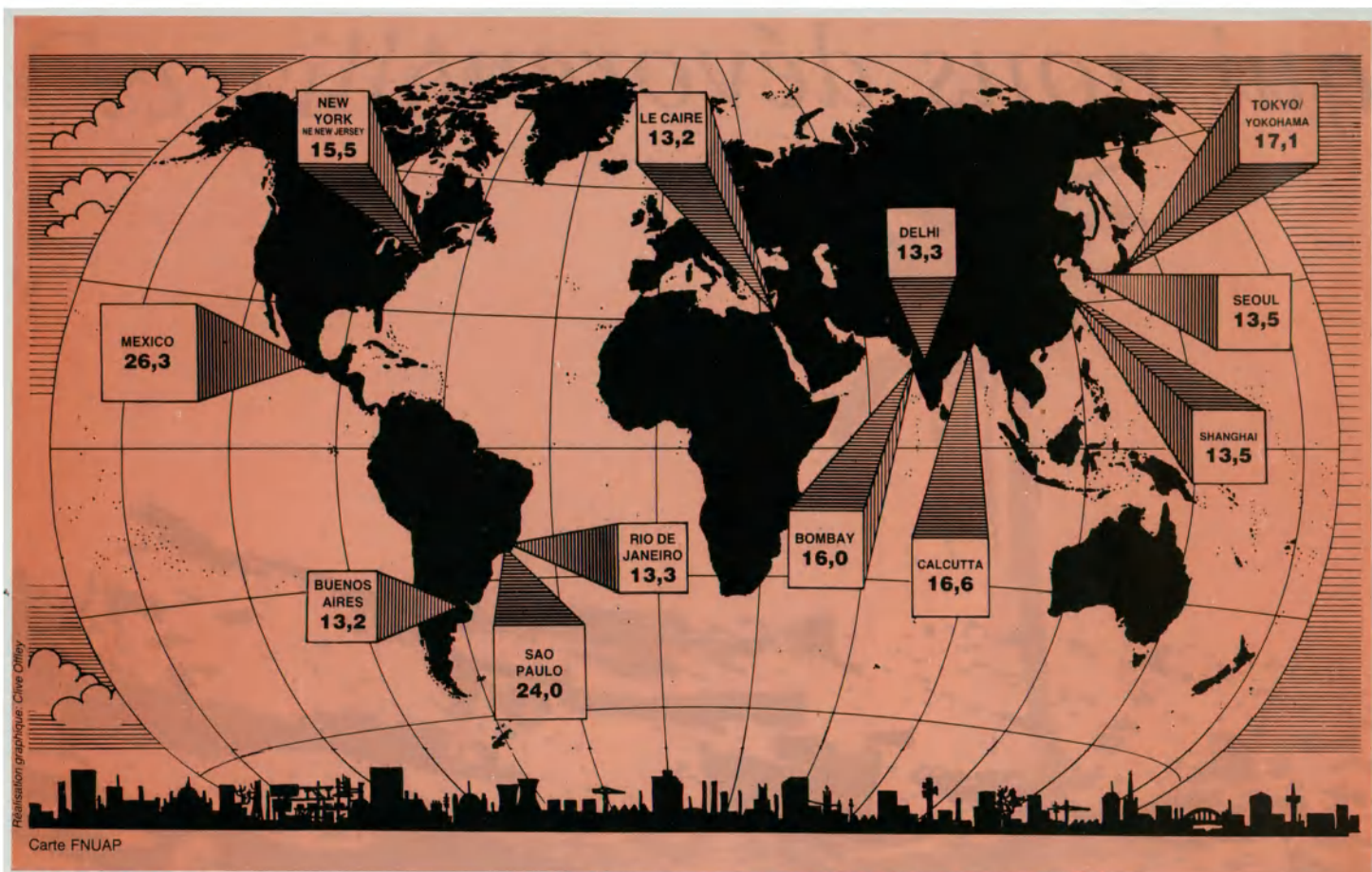
che, l'Amérique latine est urbaine à près de 70 %, ce qui reflète le stade de développement de la région ainsi que les particularités de sa structure urbaine et de son histoire.

L'explosion urbaine

La majeure partie de la population urbaine se trouve aujourd'hui dans les pays en développement. En 1970, la

population urbaine totale des régions les plus avancées dépassait de presque 30 millions d'habitants celle des régions les moins avancées. Cinq ans plus tard, la situation s'était inversée, et en 1985 l'écart atteignait plus de 300 millions de personnes. En l'an 2000, la population urbaine des pays en développement sera presque le double de celle des pays développés. En l'an 2025, elle sera presque quatre fois plus nombreuse.

Aux ruraux déshérités, promis à un sombre avenir, la ville offre une vision — et peut-être un mirage — de richesse.



La poussée démographique des villes

En l'an 2000, la moitié des habitants du monde vivront dans les villes, selon le rapport de 1986 sur l'Etat de la population mondiale établi par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.

La carte ci-dessus indique, selon les prévisions, les 12 plus grandes zones urbaines de l'an 2000 (en millions d'habitants).

A l'heure actuelle, la population urbaine de l'Afrique est moins nombreuse que celle de l'Amérique du Nord. Mais on s'attend qu'elle soit beaucoup plus nombreuse au début du siècle prochain, et trois fois plus nombreuse en l'an 2025.

La proportion des habitants du monde qui vivent dans les très grandes villes va presque doubler de 1970 à 2025, à cause de la croissance de ces très grandes villes dans les pays en développement. En l'an 2025, près de 30 % de la population urbaine des régions en développement résidera dans des villes de plus de quatre millions d'habitants, ce qui représentera plus de deux fois la proportion des régions plus avancées. En Afrique, à l'heure actuelle, seule une faible proportion des habitants résident dans les très grandes villes, mais aux alentours de l'an 2025 cette proportion pourrait avoir dépassé celle de tous les autres continents. Par ailleurs, dans les pays développés, la tendance est à la déconcentration.

En l'an 2000, il y aura dans le monde cinq « super-villes » de 15 millions d'habitants ou plus, et trois d'entre elles seront situées dans les régions en développement. Deux de ces villes seront en Amérique latine et auront environ 25 millions d'habitants chacune.

En 1970, parmi les 20 plus grandes villes du monde, neuf se trouvaient dans les régions les moins avancées. En 1985, les régions en développement comptaient dix villes dans ce peloton de tête, et elles en compteront seize en l'an 2000.

Ce changement marque la fin des rela-

tions étroites qui existaient entre les grandes villes et le développement économique. Jusqu'à une époque récente, du fait de leurs dimensions, les grandes villes étaient au centre des réseaux politiques et économiques internationaux. C'est une situation qui est probablement en train de changer.

La population urbaine des pays en développement s'accroît actuellement trois fois plus vite que celle des pays développés, au rythme d'environ 3,5 % par an, soit un doublement en 20 ans seulement.

On observe de grandes différences entre les diverses régions en développement. L'Amérique latine a le plus faible taux de croissance urbaine ; elle est suivie par l'Asie. L'Afrique, et particulièrement l'Afrique orientale, a le taux le plus élevé : il est actuellement de 5 % par an, ce qui représente un doublement de la population urbaine tous les 14 ans. Le taux actuel en Afrique orientale dépasse 6,5 %, soit un doublement en un peu plus de dix ans.

Problèmes urbains, problèmes ruraux

Cette croissance urbaine extrêmement rapide est sans précédent. Elle soulève pour les villes, et surtout pour celles des pays en développement, des problèmes nouveaux pour toute la société, en même temps qu'elle donne aux vieux problèmes — infrastructure urbaine, alimentation, logement, emploi, santé, éducation — des formes et une intensité nouvelles.

Cinq points importants sont à signaler :

• La population rurale dans le monde dépasse aujourd'hui deux milliards et demi de personnes.

• La densité de la population rurale est déjà très forte dans de nombreuses parties des régions les moins avancées. Le niveau de vie s'améliore, mais reste faible. On doute qu'une pression démographique supplémentaire suscite un progrès du développement agricole ; elle pourrait au contraire compromettre gravement le développement de nombreuses régions rurales.

• Parce que la population rurale des pays en développement s'accroît, il sera difficile de ralentir l'exode vers les villes.

• La croissance naturelle (c'est-à-dire la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) de la population rurale dépasse le taux de 1 % indiqué ici : elle est souvent plus de deux fois plus forte. La différence est due au nombre de personnes qui émigrent vers les villes.

• Dans la majeure partie de l'Afrique, contrairement à ce que l'on observera dans le reste du monde en développement, la population rurale va continuer à s'accroître longtemps après le début du siècle prochain.

Bien que, dans les pays en développement, la fécondité urbaine tende à être plus faible que la fécondité rurale, elle est tout de même au moins deux fois plus élevée que celle des pays développés.

Lorsque l'accroissement naturel des zones urbaines est rapide et lorsque les migrants y contribuent pour une forte part, l'évolution future de la fécondité de ces migrants devient un facteur important. La forte fécondité typique des milieux ruraux sera peut-être transplantée dans l'environnement urbain, ou bien, avec de la chance, les migrants qui se lancent dans de nouvelles entreprises, dans un contexte différent, vont peut-être s'adapter rapidement aux mentalités urbaines, et notamment préférer une faible fécondité.

Ceux qui pensent que l'urbanisation est un bien soutiennent que l'émigration vers la ville fait partie d'un processus dynamique de développement. Ceux qui pensent que c'est un mal estiment que le surplus de population rurale devient un surplus de population urbaine et provoque une « sur-urbanisation » dans laquelle un « secteur non-structuré », inefficace et improductif, qui se compose de vendeurs ambulants, de cireurs de chaussures, de petits réparateurs installés sur les trottoirs et d'autres travailleurs dits marginaux, devient de plus en plus important.

La vie urbaine a de bons côtés, mais surtout pour ce qui est des emplois et moins en ce qui concerne les gains des travailleurs. Un ouvrier gagne peut-être plus qu'un paysan, mais cela lui permet-il de satisfaire ses besoins de base en matière d'alimentation, de santé, de logement et d'éducation ?

La vie urbaine présente deux aspects

qui sont importants : la répartition des revenus dans les villes, et le nombre de citadins qui se trouvent en deçà d'un « seuil de pauvreté » acceptable, qui varie selon les sociétés.

On ne dispose pas de données entièrement satisfaisantes, mais il est probable que la répartition des revenus est plus inéquitable dans les villes que dans les campagnes, c'est-à-dire qu'il y a proportionnellement plus de personnes très riches et de personnes très pauvres.

Cela peut signifier que les zones urbaines sont plus développées économiquement, ou que les élites urbaines sont privilégiées. La rapidité de la croissance démographique des masses urbaines

contribue aussi à déséquilibrer la répartition des revenus et multiplie le nombre de personnes déshéritées.

La pénurie de logement

L'expression la plus visible des problèmes soulevés par l'accroissement rapide de la population urbaine est l'existence d'agglomérations de fortune installées aux abords de chaque ville dans le monde en développement. Du point de vue de la santé et des moyens d'accès, ce sont généralement les quartiers les plus mal placés de la ville. Ils n'ont ni services de base, ni sécurité d'occupation du sol. Ils sont par nature surpeuplés : il est courant d'y

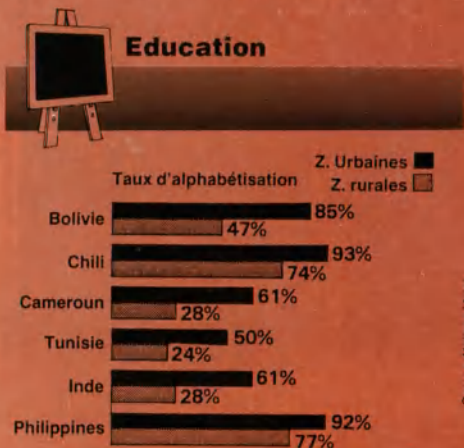
SUITE PAGE 16

L'enfant dans la ville

Aux parents du tiers monde la ville peut sembler être le meilleur endroit pour élever un enfant : les écoles et les services de santé y sont d'ordinaire meilleurs qu'à la campagne. Mais il existe aussi des inconvénients : le jeune citadin échappe une beaucoup plus grande partie de la journée à la surveillance de sa famille et il risque davantage d'être exploité.

AVANTAGES

La santé publique et l'éducation sont plus faciles à assurer dans les villes. Les statistiques de mortalité et d'alphabétisation des zones urbaines le prouvent.



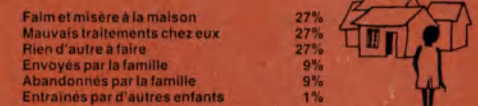
Mais, dans chaque ville, il y a de grandes différences entre les quartiers riches et les quartiers pauvres. Par ex. à Lima, au Pérou, la malnutrition atteint dans l'ensemble 19% des enfants, mais elle grimpe à 36% dans les quartiers les plus pauvres.

ENFANTS DES RUES

Dans le monde, quelque 40 millions d'enfants passent leurs journées dans les rues des villes, souvent à travailler. La majorité restent en contact avec leur famille. Néanmoins, des millions vivent en permanence dans la rue.

Pourquoi ils sont là

A Maputo, au Mozambique, des enquêteurs ont demandé aux enfants le pourquoi de leur présence dans la rue. Voici leurs réponses.



Ce qu'ils y font

Beaucoup d'enfants des villes travaillent (tout en allant à l'école une partie de la journée). A Asunción, au Paraguay, les enquêteurs ont demandé aux enfants quelle était leur principale occupation :

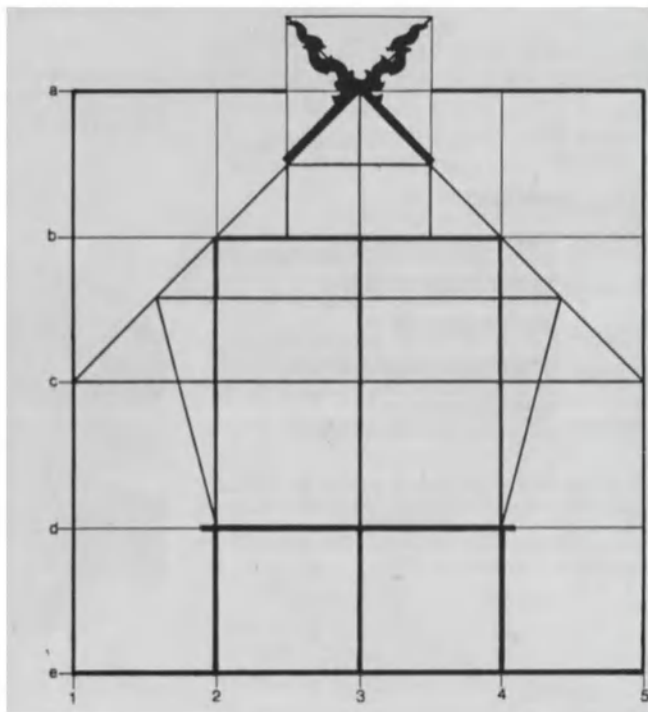


Les enfants des villes travaillent aussi dans les usines, souvent dans des conditions éprouvantes. Et dans les pays pauvres comme dans les pays riches, les enfants des rues sont menacés par la prostitution.





Photos © Attayut Piravmich, Pans/Unesco



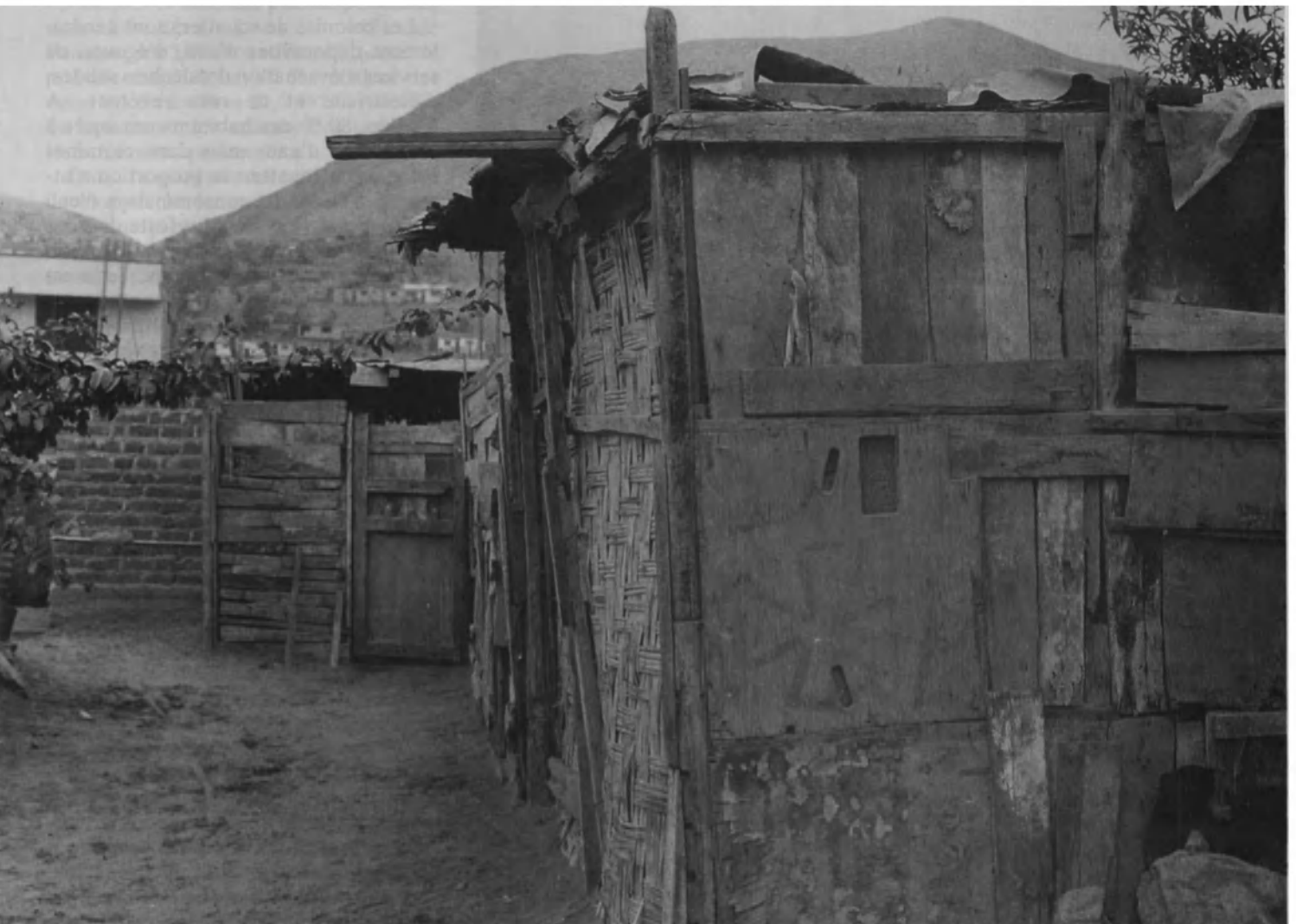
L'Unesco et les établissements humains

A l'Unesco, la Division des établissements humains et de l'environnement socio-culturel publie depuis 1976 une série d'études sur les formes traditionnelles de l'architecture et de l'urbanisme dans différentes cultures. Très appréciés des architectes, des urbanistes, des ethnologues et des géographes, ces documents (dont 38 ont paru jusqu'à présent), outre qu'ils permettent de faire connaître des architectures menacées de disparition, décrivent les modes d'utilisation des matériaux locaux et la mise en œuvre des techniques traditionnelles, ainsi que l'organisation sociale des villages ou des quartiers étudiés. A gauche et ci-dessous, ornements de pignon caractéristiques et dessin d'une maison kalè, un habitat traditionnel du nord de la Thaïlande, qui a fait l'objet d'une étude publiée par l'Unesco en février 1985. D'autres études portent sur certains problèmes urbains contemporains, et plus particulièrement sur ceux qui se posent actuellement aux habitants des quartiers pauvres à la périphérie des grandes villes et métropoles. Elles sont surtout réalisées en vue du lancement de projets de réhabilitation, comme dans le cas de la Villa Maria del Triunfo (à droite, vue aérienne et détail), forme urbaine analysée dans une étude sur les quartiers spontanés de Lima publiée par l'Unesco en juin 1986.





Photos © Anna M. Wagner de Reyna/Unesco



trouver un taux d'occupation moyen de quatre à cinq personnes par pièce.

Ces établissements portent des noms très évocateurs. En Amérique latine, le mot *callampas* (champignons) suggère leur apparition presque magique pendant la nuit. En Afrique francophone, on les appelle souvent *bidonvilles*, ce qui évoque la nature précaire de leurs matériaux. On les désigne par bien d'autres noms. Ces appellations leur sont données par les personnes de l'extérieur : les habitants eux-mêmes ont une autre idée de ces agglomérations, qu'ils considèrent même parfois comme un point de départ

pour la recherche d'un niveau de vie meilleur.

Dans beaucoup de grandes villes, la pénurie de logement est effroyable. Selon une estimation de la Banque mondiale faite en 1975, le quart le plus pauvre de la population de la plupart des villes africaines et asiatiques n'a pas les moyens de se loger. Les principaux matériaux utilisés sont les caisses d'emballage en bois ou en carton, les feuilles de matière plastique ou la tôle ondulée, les boîtes de conserves vides, le feuillage, le bambou et la terre battue.

L'espace est lui aussi insuffisant. Les

propriétaires ajoutent parfois illégalement des étages supplémentaires à des structures existantes, et leur rêve de richesse s'effondre ensuite avec les bâtiments, tuant les malheureux locataires. Dans quelques villes, plusieurs travailleurs utilisent le même « lit chaud » où ils se relaient pendant 24 heures sans arrêt. Au Caire, des squatters occupent un grand cimetière : le tombeau des riches est devenu la résidence des pauvres.

Comme elles sont les dernières arrivées, les colonies de squatters doivent s'accrocher au flanc de collines escarpées où les glissements de terrain sont fréquents, ou s'installer le long des rivières ou sur des terrains marécageux où elles sont inondées régulièrement. A Mexico, environ un million et demi de personnes vivent dans le lit asséché d'un lac salé, où elles sont assaillies par des tempêtes de poussière en saison sèche et par des inondations en saison des pluies. A Lagos (Nigéria), la proportion relative entre les superficies bâties sur la terre sèche et la terre inondable s'est détériorée, pendant qu'en termes absolus la superficie bâtie sur la terre sèche doublait.

Lorsque l'habitat précaire s'est installé à proximité du lieu de travail, les habitants sont exposés au risque de pollution et à divers dangers, par exemple la fuite de substances toxiques, comme à Bhopal, en Inde, où l'explosion de raffineries de pétrole, comme à Mexico.

Les colonies de squatters sont généralement dépourvues d'eau, d'égouts, de services d'évacuation des déchets solides, d'électricité et de rues revêtues. A Mexico, 80 % des habitants ont accès à un robinet d'eau, mais dans certaines colonies de squatters la proportion n'atteint pas 50 %. La consommation d'eau est au moins cinq fois plus forte dans les quartiers aisés de Mexico que dans les quartiers modestes. A Lagos, l'eau est strictement rationnée et, dans certains quartiers, les habitants doivent faire de longs trajets à pied pour aller chercher de l'eau à des pompes peu nombreuses et qui ne fonctionnent que tôt le matin.

D'après une étude de cas réalisée à Lima (Pérou), les groupes qui ont le revenu le plus faible dépensent chaque mois trois fois plus d'argent pour acheter leur eau à des vendeurs ambulants, mais en consomment six fois moins que les groupes qui ont l'eau courante chez eux.

On estime qu'à Mexico trois millions d'habitants ne sont pas reliés au réseau d'assainissement. A São Paulo, l'absence d'un réseau d'assainissement a transformé les deux rivières principales en cloaques.

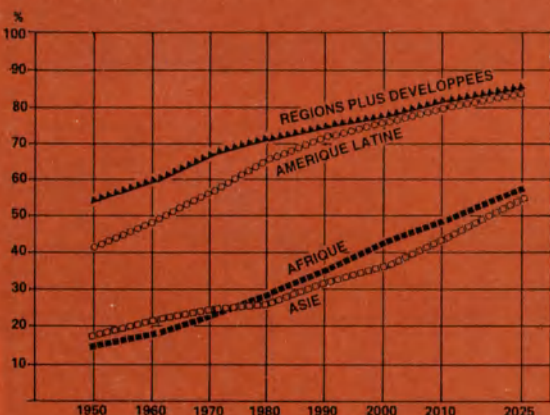
Comme ils occupent des terrains qui appartiennent au gouvernement, à des propriétaires privés ou à des organisations communales, les squatters sont soumis à un harcèlement permanent, ce qui ajoute à leur sentiment d'insécurité et à la précarité de leur existence. L'occupation à titre illégal ou à peine légal ne fait rien

Les conditions de la croissance urbaine

Selon le rapport de 1986 sur l'Etat de la population mondiale publié par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, en l'an 2000, la population urbaine des pays en développement sera presque le double de celle des pays développés.

L'EVOLUTION PAR CONTINENT

L'Amérique latine a quelques-unes des plus grandes villes du monde en développement, mais l'Afrique est en voie d'urbanisation rapide. Le graphique ci-dessous donne le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines.



LA CONSTRUCTION PAR LE BAS

Aujourd'hui, les principaux architectes des villes du tiers monde sont les familles pauvres qui construisent leur logement. Le pourcentage de squatters et d'habitants des taudis dans quatre grandes villes est le suivant:



pour encourager les squatters à améliorer ou même à entretenir les structures branlantes dans lesquelles ils vivent.

Un certain nombre de projets ont été mis au point en vue de donner aux squatters une plus grande sécurité, mais cela présente des risques. En particulier, si les conditions de vie s'améliorent en ville, d'autres personnes seront incitées à y venir. Par ailleurs, les aménagements réalisés font monter la valeur des biens fonciers et encouragent les squatters à les vendre, tout en empêchant d'autres familles à bas revenu de les acheter.

Santé et éducation

L'état de santé des pauvres est plus mauvais en ville qu'à la campagne. Ainsi, la mortalité infantile des quartiers de taudis de Port-au-Prince est trois fois plus élevée que celle des régions rurales de Haïti. Dans certaines des *favelas* de São Paulo, elle dépasse 100 décès pour 1000 naissances vivantes. Dans les quartiers de taudis de Delhi, elle est de 221 pour 1000, et atteint le double de ce chiffre pour certaines castes. A Manille, si l'on compare les quartiers de taudis au reste de la ville, on voit que la mortalité infantile y est trois fois plus forte, et que les cas de tuberculose et de diarrhée y sont respectivement neuf et deux fois plus fréquents ; on y trouve deux fois plus de personnes anémiques et trois fois plus de personnes sous-alimentées. Dans la ville de Panama, sur 1819 nourrissons atteints de maladie diarrhéique, 45 % venaient des quartiers de taudis et 22,5 % des colonies de squatters ; les enfants des quartiers aisés n'étaient pas atteints.

Dans la plupart des villes des pays développés, les jeunes de moins de 19 ans représentent moins de 30 % de la population totale. Dans les pays en développement, cette proportion dépasse en général 40 % et peut atteindre 50 % dans certaines villes, par exemple à Manille, à Djakarta et à Bogota. Si le système scolaire s'effondre sous un poids aussi lourd, on imagine combien cela multipliera les problèmes de chômage, la délinquance et les difficultés que provoque l'existence des « enfants des rues ».

L'éducation est sans doute le plus grave des problèmes urbains. Si la croissance démographique se ralentissait, cela contribuerait immensément à améliorer la situation, mais ce ralentissement lui-même dépend en partie de la généralisation de l'enseignement. Les programmes de planification de la famille seront certainement utiles, mais ils doivent s'accompagner d'efforts intenses d'éducation des masses urbaines.

Un défi à l'agriculture

Comment l'agriculture va-t-elle réagir à l'énorme pression que font peser sur elle l'urbanisation et la croissance démographique urbaine ? La FAO et le

FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population), dans une étude récente, attirent l'attention sur certains des résultats probables.

Premièrement, les populations urbaines veulent des vivres à bon marché. Elles ont la force du nombre et obligent les gouvernements à contrôler les prix de détail. Les gouvernements comblent alors éventuellement la différence en subventionnant les cultivateurs, mais on sait d'expérience qu'il est difficile, une fois que l'on a commencé à accorder des subventions, de les supprimer.

Deuxièmement, au fur et à mesure que la population urbaine s'accroît et que l'agriculture indigène prend du retard par rapport à la demande (puisque rien n'encourage l'augmentation de sa production), les importations alimentaires augmentent. Elles absorbent les devises fortes qui auraient dû servir à importer des équipements en vue du développement à long terme.

Troisièmement, la croissance de la population urbaine signifie que la population rurale et la main-d'œuvre agricole s'accroissent plus lentement. Pourtant, si elle devait satisfaire les besoins des villes, la productivité de l'agriculture devrait augmenter de 17 % par travailleur agricole dans les pays en développement entre 1980 et l'an 2000. Ce chiffre paraît élevé, mais il peut être atteint, comme le montre l'expérience récente de l'Asie et de l'Amérique latine.

Pour l'Afrique, toutefois, il faudrait que la productivité par travailleur augmente de près de 25 %, et c'est une éventualité qui paraît très douteuse dans la conjoncture actuelle. Des recherches effectuées sur la question montrent que c'est dans les pays où l'exode rural est fort que la production a augmenté le moins. C'est une situation inverse de celle des autres régions, où l'exode rural a été provoqué au moins en partie par l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre agricole.

Quatrièmement, sous l'influence des genres de vie urbains, les habitudes alimentaires se transforment, et les aliments de base traditionnels sont progressivement abandonnés au profit du pain, de la viande et des légumes.

Cinquièmement, la croissance de la population urbaine rend plus intense la concurrence pour la terre, l'eau et l'énergie. Les villes dévorent les terrains agricoles, qui sont souvent les meilleurs puisque c'est leur fertilité même qui avait auparavant attiré le peuplement et stimulé la croissance urbaine. Une étude a montré que, de 1980 à l'an 2000, les villes vont absorber une superficie supplémentaire de 4 000 000 d'hectares qui pourrait nourrir 84 millions de personnes.

Sixièmement, la malnutrition est peut-être plus répandue parmi les populations rurales, mais les pauvres des villes en souffrent davantage. Les citoyens qui

appartiennent aux groupes ayant les revenus les plus faibles doivent dépenser d'habitude plus de la moitié de leur revenu pour se nourrir.

Un équilibre à trouver

Le passage d'un monde rural à un monde urbain est à la fois un grand bienfait et un lourd fardeau. La transition de l'un à l'autre a toujours été considérée comme un progrès, qui fait partie du processus de modernisation. Toutefois, la croissance accélérée de la population urbaine, dans une société qui se transforme rapidement par ailleurs, peut s'accompagner de tensions insupportables et de problèmes extraordinairement complexes.

En cherchant à résoudre les problèmes de la dynamique des populations urbaines, le FNUAP insiste en permanence sur trois objectifs fondamentaux : l'efficacité économique, la justice sociale et l'équilibre démographique. Il sait que les problèmes urbains ne seront résolus que grâce à une économie efficace et à un développement considérable des forces productives. La croissance économique est indispensable à la solution de problèmes urbains. Simultanément, il convient de rechercher la justice sociale, en insistant pour que les chances soient égales pour tous.

On n'obtiendra ni l'efficacité économique, ni la justice sociale, si l'équilibre démographique est absent — l'équilibre au sein des zones urbaines et rurales, et, entre ces zones mêmes, une répartition équilibrée de la population autant qu'une croissance démographique équilibrée. ■

RAFAEL M. SALAS, des Philippines, est sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, qu'il dirige depuis que celui-ci a commencé de fonctionner en 1969. Diplômé des universités des Philippines et de Harvard (Etats-Unis), il a exercé auparavant diverses fonctions dans l'administration de son pays, notamment celle de ministre.



Des millions d'hommes sans toit



L'ANNEE 1987 a été proclamée Année internationale du logement des sans-abri par l'Assemblée générale des Nations Unies. Un milliard de personnes — le quart de la population du globe — sont soit sans-abri, au sens propre, soit vivent dans des logements misérables et dans un environnement insalubre. Environ 100 millions de personnes sont totalement dépourvues de logement ; elles dorment dans la rue, sous les ponts, sur des terrains vagues, dans les passages ou sur le pas des portes.

Le problème de l'insuffisance des logements est universel. Il est commun aux pays industrialisés et aux pays en développement, aux zones urbaines et aux zones rurales. Mais en raison de l'explosion urbaine sans précédent que connaissent les pays en développement, ceux-ci sont affrontés à une situation tragique. Il leur faut fournir des logements, des services et du travail en ville à une population qui augmente de 150 000 habitants par jour.

Dans les bidonvilles, les pauvres vivent dans une insécurité paralysante, régulièrement expulsés de leurs abris qu'ils voient démolir, et confrontés à des responsables hostiles qui refusent de reconnaître leur existence. L'hostilité engendre l'hostilité. Dans ces colonies de

squatters, grouillantes et proliférantes, grandit une génération de citoyens étrangers à l'ordre social établi qu'ils perçoivent comme une source d'oppression implacable. Beaucoup rejettent sur cet ordre social la faute de leur avilissement. Bon nombre d'entre eux ont appris à survivre en le rançonnant.

L'une après l'autre, les grandes villes sont devenues des foyers de crime et de la violence. Les pouvoirs publics ont réagi à cette situation en donnant à la police des effectifs et des pouvoirs accrus. Cette politique, dans le meilleur des cas, a remédié aux symptômes de la crise mais non à ses causes. La paix sociale est devenue de plus en plus précaire.

Les remèdes choisis sont souvent pires que le mal. Ainsi, les pouvoirs publics se rendent compte que la qualité des logements en ville est mauvaise et les conditions de vie insalubres. La solution qu'ils adoptent consiste à élever les normes régissant les logements au moyen de codes du bâtiment plus stricts qu'ils appliquent plus sévèrement.

Or, ces normes plus élevées augmentent le prix de la production et mettent les logements autorisés hors de portée des pauvres qui vivent en ville. De ce fait, un nombre croissant d'entre eux sont forcés de rejoindre les bidonvilles et les taudis situés au centre de la ville.

Les pouvoirs publics s'aperçoivent alors qu'il y a trop de squatters. Ils expulsent donc ceux-ci de leurs établissements et rasant leurs baraques.

La plupart des gouvernements ont alors essayé de reloger les squatters dans des logements construits par l'Etat. Mais ce n'est pas non plus une solution. Non seulement le rythme des constructions publiques n'a pas suivi, tant s'en faut, la croissance de la ville, mais encore ces maisons se sont révélées elle aussi beaucoup trop coûteuses pour les pauvres. Les pouvoirs publics se sont donc vus obligés de subventionner les pauvres et se sont vite aperçus que le coût de cette subvention était beaucoup trop élevé. Cet échec les a souvent amenés à se détourner du problème du logement et à prétendre qu'il ne se posait plus.

La croissance urbaine anarchique et la demande toujours plus grande de logements enflent les loyers jusqu'à des niveaux qui dépassent largement la capacité de payer des pauvres et même d'une fraction importante de la classe moyenne. Les pouvoirs publics réagissent à cette situation en imposant un contrôle des loyers. Aussi n'est-il plus

« Un milliard de personnes — le quart de la population du globe — sont soit sans-abri au sens propre, soit vivent dans des logements misérables et dans un environnement insalubre. Environ 100 millions de personnes sont totalement dépourvues de logement ; elles dorment dans la rue, sous les ponts, sur des terrains vagues, dans les passages ou sur le pas des portes. »

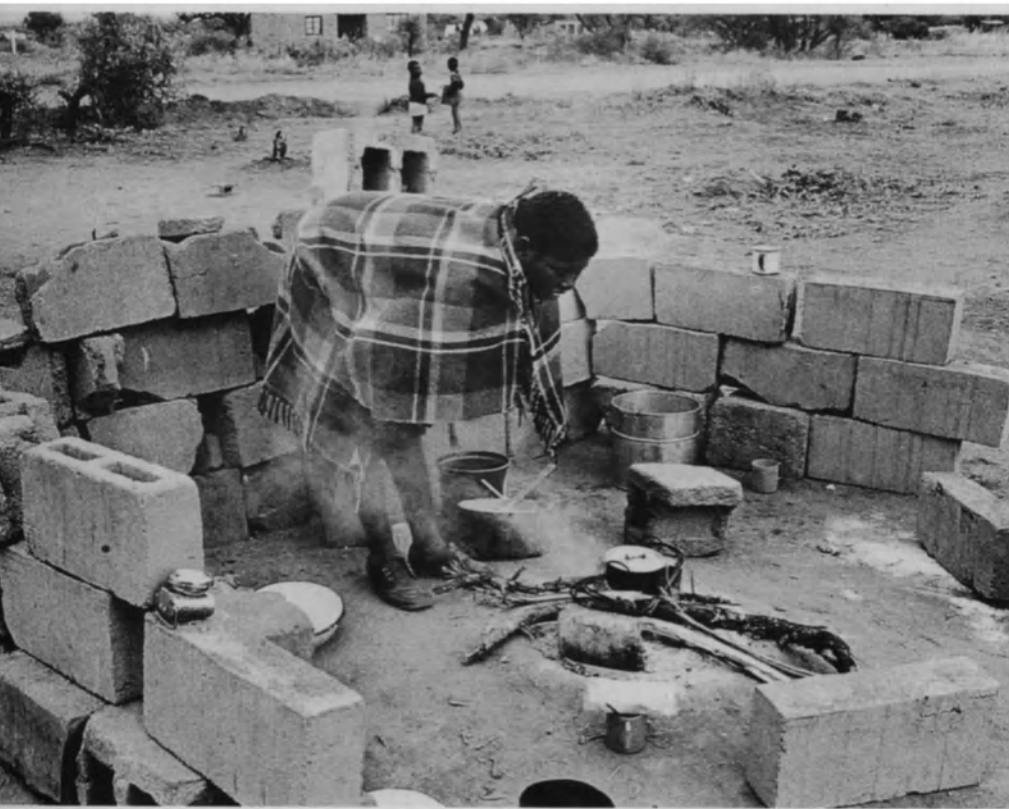


Photo Michael Kahn/Unesco



Photo Rachid Talukder/Unesco

rentable d'investir dans des logements, ce qui a pour effet de tarir l'offre de nouvelles habitations et, par conséquent, d'augmenter la pression sur les logements construits en accélérant le développement des colonies de squatters.

La plupart des obstacles à la fourniture de logements sont artificiels et tiennent aux lois et aux conditions économiques. Pour les supprimer, il faut avant tout garantir aux pauvres des villes une jouissance pleine et entière de leurs terrains, si petits soient-ils ; deuxièmement, il faut les laisser construire n'importe quel type de maison qu'ils peuvent s'offrir et leur permettre de l'améliorer selon leurs moyens ; troisièmement, il faut faire face à leurs besoins d'assainissement et d'eau potable salubre de la manière la plus économique possible ; et enfin, il faut leur offrir une assistance financière et technique pour construire leur maison.

En cherchant des solutions peu coûteuses, les architectes et les responsables du logement ont trouvé que la meilleure chose à faire pour commencer était d'examiner de près et attentivement l'architecture et les méthodes de construction traditionnelles d'un pays. Cette recherche, autrefois l'apanage d'architectes inspirés, est devenue une préoccupation courante

de responsables du logement et se révèle d'un excellent rapport. Par exemple, les briques d'argile crue coûtent non seulement beaucoup moins cher que les blocs de ciment ou les briques cuites, mais constituent aussi un bien meilleur isolant thermique.

La deuxième leçon importante que les responsables du logement ont apprise est que si l'on peut mettre des logements à la portée des pauvres, au lieu de grever l'économie, les investissements consacrés au logement de groupes à faible revenu peuvent devenir un stimulant puissant et soutenu de croissance économique dans un pays en développement.

Mais pour résoudre le problème du logement, il est indispensable que les pays en développement réussissent à mobiliser l'épargne des pauvres pour amener ceux-ci à financer eux-mêmes la construction de leur maison. Il ne suffit pas que les constructeurs privés participent en tant que promoteurs à la construction de maisons destinées aux groupes défavorisés, encore faut-il que la production de l'industrie des matériaux de construction soit réorientée pour satisfaire les besoins de matériaux à bon marché.

Cela ne veut pas dire que cette indus-

trie devrait s'accommoder de faibles taux de profit sur la production et la vente de ces matériaux. Cela signifie que l'industrie doit recevoir l'appui technique nécessaire pour produire des matériaux de construction économiques servant à construire des logements à bon marché. Enfin, et c'est peut-être le plus important, le succès et la reproductibilité des projets de logement dépendent dans une large mesure de l'engagement des bénéficiaires.

Les pauvres des villes et des campagnes ont témoigné d'une très grande capacité d'améliorer leurs conditions de logement, sans assistance extérieure ou avec une assistance minimale — ce qui illustre le besoin de politiques visant à « aider les pauvres à s'aider eux-mêmes », un besoin que les gouvernements reconnaissent de plus en plus dans le cadre de leurs politiques et programmes de développement.

Cette conception des politiques des établissements humains gagne de plus en plus la faveur des gouvernements des pays en développement. On peut ainsi espérer renverser les tendances actuelles, on peut croire que la situation actuelle n'est pas fatale et qu'il est encore possible de faire face à ce formidable enjeu. ■

Pauvreté et progrès

Du 17 au 21 novembre 1986, s'est tenue au Siège de l'Unesco, à Paris, une réunion internationale d'experts sur le thème « Pauvreté et Progrès ». Cette réunion, qui était organisée par l'Unesco en coopération avec l'Université des Nations Unies, faisait suite à une série importante de rencontres consacrées à la notion de développement, à ses finalités et à l'action de l'Organisation dans ce domaine. Le but de cette réunion était, en l'occurrence, d'approfondir la connaissance, dans différents contextes socio-culturels, des mécanismes de marginalisation et d'exclusion résultant de certains processus de développement, en particulier ceux liés à certaines formes de développement technologique, et de mettre en lumière les manifestations de la pauvreté qui en découlent. Prenant la parole à cette occasion, le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a notamment déclaré : « Je crois qu'un des grands problèmes de notre époque est vraiment de mettre fin à la pauvreté matérielle, mais aussi à la pauvreté morale, humaine, que l'on constate en beaucoup d'endroits et qui est peut-être à la base de beaucoup de difficultés sociales que connaissent certains pays qui apparaissent comme relativement riches (...) La finalité ultime du développement, en réalité, c'est la culture, dans la mesure où c'est par la valorisation culturelle que l'homme peut réaliser la plénitude de ses aspirations et satisfaire la plupart de ses besoins. » Nous présentons à nos lecteurs des extraits des communications faites à cette réunion par quatre éminents spécialistes.

Femmes en marge

par Amadou Moustapha Diop

LA mise à l'écart des femmes, dans les pays du tiers monde, renvoie aux institutions patriarcales, dont les normes, valeurs et modèles relèvent de l'exclusif contrôle masculin. Les constructions idéologiques placent les femmes dans un « continuel renversement des valeurs » ; selon ce cadre institutionnel, la femme est née sous le signe du négatif. « Biologiquement, la maternité la place à l'écart, éthiquement, son impureté l'isole, métaphysiquement, son être est même coupable, et les grandes religions organisent sa condamnation : péché originel du christianisme, réincarnation dans un corps de femme, châtiement d'une vie mauvaise chez les hindouistes. »¹ Il ne faut pas oublier l'Islam, qui érige un espace fortement structuré entre les deux sexes : l'intérieur de la maison, le dedans est le royaume de la

femme, elle-même domaine secret de l'homme ; le dehors, c'est le champ d'action réservé au monopole masculin. Et « tout chevauchement de ces espaces est limité et contrôlé par une multitude de rites. »²

Ainsi, le rôle traditionnel de reproductrice et de nourricière constitue l'un des principaux blocages à la participation sociale des femmes. Ce rôle socio-biologique comporte un caractère contraignant, en ce qu'il oblige les femmes — prises dans l'étau de leurs responsabilités envers leurs enfants³ — à accepter des salaires d'appoint, des salaires de misère dans les industries agro-alimentaires des pays du tiers monde : « La division internationale du travail les inclut comme mères-travailleuses, épouses-travailleuses, sœurs-travailleuses. Le profit réalisé par les entreprises nationales et interna-

With these hands (De ces mains), un documentaire produit et réalisé par Chris Sheppard et Claude Sauvageot, décrit la vie de trois femmes appartenant à trois pays africains : le Kenya, le Zimbabwe et le Burkina Faso. L'une des plus surprenantes révélations du film est que ce sont les femmes, et non les hommes, qui, tout en s'acquittant de leurs tâches domestiques, produisent 75 % des denrées alimentaires qui nourrissent l'Afrique. Sur la photo ci-contre, Zenabou Bambara (à gauche) du Burkina Faso déclare : « Nous voudrions que les hommes nous aident. Mais les hommes ont honte de faire un travail de femmes. »

tionales est maximisé par la notion de "salaire féminin d'appoint" qui justifie idéologiquement l'inégalité sexuelle des rémunérations et son injustice. »¹ L'attraction vers le travail sous-prolétarié découle de la marginalisation des femmes du monde rural, du travail domestique perçu comme allant de soi par la cellule familiale et non reconnu au niveau national, parce que non productif — partant, ne pouvant entrer dans les statistiques des décideurs et des planificateurs⁴. D'autre part, elles se trouvent démunies de moyens de production : ne pouvant, en vertu du droit coutumier, hériter de la terre, leur accès à l'agriculture est subordonné à l'existence de relations sociales dûment préétablies — le mariage, ou tout au moins un statut défini par la communauté.

Dans *Femmes du tiers monde*, J. Bissilat et M. Fiéloux décrivent un cas d'exclusion totale des femmes sénégalaises du mode d'attribution des terres. En 1979, la SAED, organisme chargé de l'aménagement de la moyenne vallée du Sénégal, décide d'organiser dans une communauté villageoise « un tirage au sort entre les chefs d'exploitation, afin que tous, indépendamment de leur statut — anciens esclaves, artisans et "seigneurs" — aient une chance dans la distribution des par-

celles du périmètre villageois à irriguer. Mais cet esprit de justice a ses limites. Quel que soit leur statut — épouses, femmes seules ou chefs de famille de facto — les femmes ne pouvaient recevoir, en leur nom propre, aucune parcelle. Il a fallu que les plus nécessiteuses, telle une veuve avec quatre enfants à charge, tournent la difficulté en donnant, avec l'accord des villageois, le nom fictif d'un chef de famille : un fils âgé de cinq ans ou un parent décédé. »

Même l'usufruit des parcelles concédées par le mari devient précaire, avec le développement des cultures de rapport qui « accaparent progressivement les meilleurs sols, empiétant sur l'espace anciennement destiné aux cultures vivrières. » Les cultures d'exploitation ont détruit la complémentarité qui existait entre devoirs et obligations ; les anciens modes de partage ne sont plus appliqués. La culture de rapport accroît le prestige et le pouvoir de l'homme. La femme, bien que participant activement au travail agricole, voit son statut changer radicalement ; elle devient une sous-prolétaire surexploitée — puisqu'elle continue de s'occuper en même temps des cultures vivrières — et une salariée sous-payée. La femme diola (Sénégal), par exemple, après avoir travaillé dans les champs

d'arachides de son mari, reçoit « le vingtième des revenus qu'il tire de la vente de la récolte ».

Cantonnées dans le travail des cultures vivrières, les femmes rurales sont exclues des circuits économiques et, de ce fait, ne peuvent avoir accès ni aux coopératives, ni au crédit ; si on daigne leur en concéder un, il est à des taux prohibitifs. Ainsi, on met en place à l'intention des femmes burkinabé « un projet d'accès au crédit. Mais alors, le paradoxe apparaît dans toute sa force, puisqu'on leur impose un taux de remboursement légèrement supérieur au taux officiel fixé par les hommes ».

Effectuant près de 80 % du travail agricole en Afrique, les femmes sont pourtant inexistantes en tant que partenaires économiques. Ainsi, les femmes wolof (Sénégal) « sont situées en marge des savoirs, des relations et des pratiques qui sont les plus valorisées. Elles ne sont intégrées dans aucun programme, qu'il s'agisse d'alphabétisation ou de vulgarisation agricole. »⁵ Et lorsque les institutions de formation leur ouvrent leurs portes, c'est pour les former à des fonctions plus que marginales et dont l'utilité pour la communauté est moindre. « Plutôt que de leur apprendre les nouvelles techniques de culture et de gestion qui (...) leur sont parfaitement accessibles, on



préfère leur enseigner la broderie, la couture, le tricot, la cuisine. »

Comme les sociétés traditionnelles indienne et chinoise, les sociétés africaines sont sujettes aux règles de « subordination institutionnelle », dont les femmes ont intériorisé trois types de soumission : « Avant le mariage, obéis à ton père. Après le mariage, obéis à ton mari. Après la mort de ton mari, obéis à ton fils. »⁴

Cette subordination, cet « androcentrisme », comporte des conséquences fâcheuses débouchant sur une double discrimination alimentaire et sanitaire. Au sujet des femmes indiennes, mal nourries, moins bien soignées, le professeur Kelkar⁴ note : « Si le taux d'incidence des maladies causées par la malnutrition est plus élevé pour les femmes, il y a davantage de jeunes garçons et d'hommes adultes admis dans les hôpitaux et traités pour ces maladies. » Cette exclusion — cette privation de droits — d'ordre « biologique » ouvre le champ à d'autres formes de mise à l'écart, sur le plan de l'éducation notamment : le nombre de femmes analphabètes va croissant ; les filles, lorsqu'elles ne sont pas « rejetées ou laissées pour compte », suivent la filière des « enseignements traditionnels décoratifs » considérés comme « féminins ».

Et sur le plan politique, malgré la présence de certaines femmes à des postes élevés, la majorité d'entre elles ne participe guère à la vie politique, faute d'une formation suffisante et à cause des pesanteurs sociales qui interdisent « aux jeunes filles célibataires de fréquenter des hommes, leurs familles craignant qu'elles ne soient "dépréciées" en tant que filles à marier » et exigeant que la femme mariée se voue à son *dharma*³, qui est de « se soumettre à son mari, pourvoir à ses besoins, le rendre heureux, lui donner des enfants et les élever ».

Après ce parcours du combattant — ou plutôt de la combattante — comment la femme pourrait-elle trouver du temps à consacrer à la vie politique ? Une journée de « travail domestique » ne marque-t-elle pas déjà le premier stade d'une mise à l'écart de toute participation à la vie communautaire ? ■

1. Jeanne Bissillat et Michèle Fiéroux. *Femmes du tiers monde*, Paris, Le Sycomore, 1983.

2. Fatima Mermissi. *Sexe, Idéologie, Islam*, Paris, Tierce, 1983.

3. D. Radha Devi & M. Ravindran. *Le travail féminin en Inde*, Revue internationale des sciences sociales, vol. XXXV, N°4, 1983.

4. Govind Kelkar. *Analyse comparée des expériences indienne et chinoise d'institutionnalisation de la participation (en particulier celle des femmes) au développement*, Unesco, 1979.

5. Claudine Vidal. *Les femmes wolof dans un milieu rural en mutation : marginalisation ou intégration ?*, thèse de 3^e cycle non publiée, Paris, 1981.

AMADOU MOUSTAPHA DIOP, spécialiste sénégalais des problèmes de migration, est chercheur au Centre d'études des relations internationales et chargé de cours à l'Institut national des langues et civilisations orientales à Paris.

Les « nouveaux pauvres »

par Giovanni Sarpellon

AU cours de la décennie écoulée, on a constaté l'existence de trois phénomènes qui, peu à peu, transforment considérablement les structures productives, sociales et même culturelles. Il s'agit de la fin de l'extension des grandes villes, de la multiplication des entreprises de petite et moyenne dimensions et du retour à une personnalisation du travail. Ces trois phénomènes, par leurs effets combinés, marquent sans doute le terme de l'ère industrielle qui, au cours de son développement progressif, a vu naître les grands complexes industriels et, autour d'eux, de vastes agglomérations urbaines au sein desquelles s'est constituée la « masse ouvrière ».

Cette transformation a été considérablement facilitée par la mise sur pied, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de grandes entreprises industrielles qui cherchaient à tirer parti au maximum des avantages fournis par les économies d'échelle technico-productives. Les inconvénients de ces entreprises de vastes dimensions se sont toutefois fait durement sentir à la fin des années 60 et au-delà : les avantages sur le plan technique se sont révélés nettement inférieurs aux inconvénients du point de vue de l'organisation et de la gestion du travail.

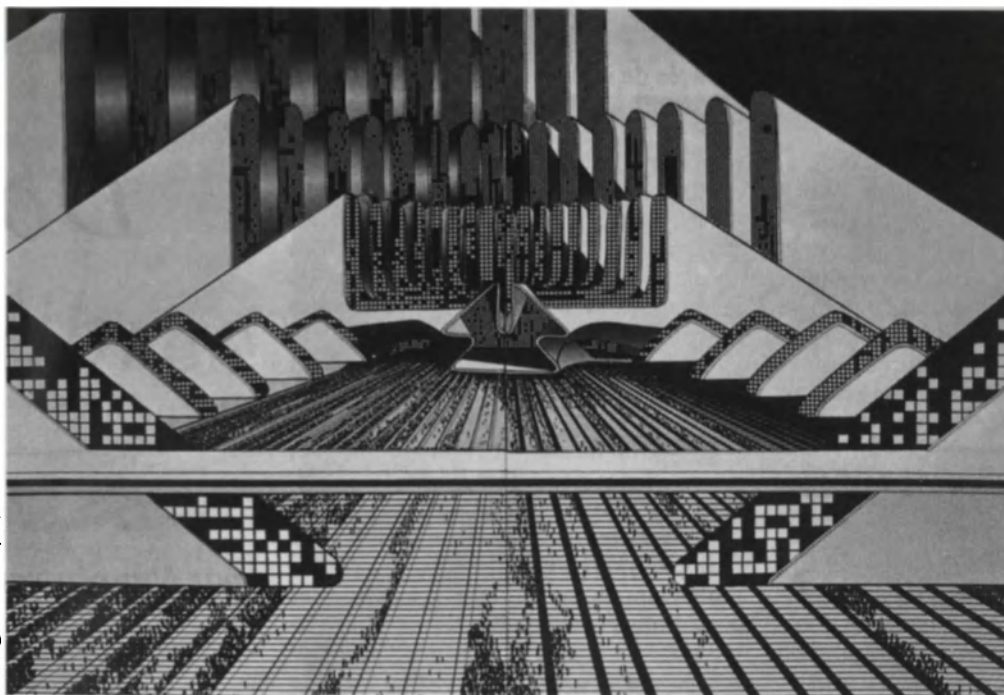
Indépendamment du jugement que l'on peut porter sur les luttes syndicales au cours de ces années — le bilan des résultats obtenus étant positif à de nombreux égards mais négatif à d'autres —, il s'ensuit que les grandes entreprises se sont trouvées dans des situations conflictuelles qui ont eu des répercussions très défavorables sur leur système de gestion. La riposte, silencieuse mais prompt, fut la mise en route d'un processus de « déverticalisation » des grandes entreprises qui s'est accompagné d'un développement parallèle d'entreprises de dimensions plus réduites. Je pense ici à la petite et moyenne entreprise extra-urbaine, dont l'expansion est favorisée par les innovations technologiques.

La crise actuelle est avant tout la crise de la cité urbaine, de son économie et de sa société.

Les effectifs de travailleurs que la grande industrie urbaine déverse sur le marché ne trouvent pas, sur place, des emplois qui existent, par contre, dans les régions « périphériques » où se déroule le nouveau processus de production. Il y a donc, dès le départ, un déséquilibre « territorial » entre l'offre et la demande d'emplois. Les grandes villes comptent donc de plus en plus de chômeurs. Les grandes métropoles européennes sont confrontées à des problèmes inconcevables naguère : familles sans aucune ressource qui sollicitent une assistance totale et dont on essaie de satisfaire les besoins par des moyens complètement dépassés, comme les réfectoires collectifs et les dortoirs publics.

Au déséquilibre territorial entre l'offre et la demande sur le marché de l'emploi, il faut ajouter l'existence d'un écart non moins important entre les compétences professionnelles offertes et les compétences exigées. Les travailleurs au chômage appartiennent surtout au secteur de l'industrie mécanique, c'est-à-dire qu'ils pratiquent un métier qui, sous une forme plus ou moins directe, est issu de la révolution industrielle du 19^e siècle. Les emplois qui sont actuellement proposés relèvent en revanche de plus en plus du secteur de la micro-électronique, lequel est sans conteste à la source d'une autre « révolution » qui modifie profondément les systèmes de production et la façon de travailler.

La révolution technologique menace la grande masse de la classe productrice, tant sur le plan de ses effectifs que de son importance économique et de son rôle politique. Les secteurs industriels traditionnels ne cessent de perdre des postes de travail et entraînent dans leur déclin les autres activités qui s'y rattachent ; la nouvelle richesse — et le nouveau prestige social — se constituent par le biais



des nouvelles professions et, dans l'état actuel des prévisions, le nombre des personnes vivant du revenu de leur travail diminuera fatalement.

Par ailleurs, l'attitude à l'égard des inégalités se modifie de façon non négligeable. Bien des choses ont changé depuis la révolution industrielle tant au niveau idéologique que matériel. A l'époque des grandes entreprises, on pouvait aisément voir dans la production le fruit d'un effort collectif dans lequel il était difficile de distinguer l'apport de chacun. Le contrat collectif définissait la rémunération du travailleur comme résultant d'un rapport conflictuel avec le patron qui incorporait dans le profit une partie du travail de l'ouvrier. Les travailleurs étaient donc amenés à se grouper pour assurer leur propre défense vis-à-vis du patron, dont ils estimaient qu'il s'enrichissait toujours à leurs dépens.

La situation s'est modifiée depuis lors et l'attitude à l'égard des inégalités sociale aussi, par voie de conséquence. La résurgence de la petite unité de production a revalorisé aussi bien le rôle du chef d'entreprise que celui du travailleur. La contribution spécifique de chacun est devenue plus évidente : celle du patron qui assume le risque, celle du travailleur qui a sa part personnelle dans le succès de l'entreprise. Le profit et les salaires « personnalisés » deviennent donc la « juste » rémunération des diverses contributions au fonctionnement de l'entreprise. Les différences qui se créent se trouvent de la sorte justifiées et il en va de même des inégalités qui en découlent.

Cette nouvelle légitimation de la discrimination positive (celui dont l'apport est le plus important mérite la plus forte récompense) a toutefois tendance à basculer aussi du côté négatif : celui qui ne contribue pas à l'effort collectif n'a droit à rien.

L'affirmation de cette nouvelle attitude a eu des conséquences très importantes dans l'ensemble du monde occi-

«Les effectifs que la grande Industrie urbaine déverse sur le marché ne trouvent pas, sur place, des emplois qui existent, par contre, dans les régions "périphériques"... Il s'ensuit que les grandes villes comptent de plus en plus de chômeurs.»

dental et de nombreuses critiques ont été émises au sujet des systèmes de redistribution des ressources, et tout particulièrement des secours destinés à la population étrangère au marché du travail. Ce processus de morcellement et d'individualisation affaiblit le sentiment d'appartenance à une collectivité et réduit progressivement les espaces à l'intérieur desquels s'exerce la solidarité sociale envers les catégories de la population les plus démunies, qui sont exclues du monde de la production et risquent donc de demeurer privées des ressources nécessaires pour vivre.

C'est dans ce contexte que se pose le problème de la nouvelle pauvreté, expression ambiguë en raison des sens différents qu'on lui prête.

La première utilisation qui en a été faite est impropre et doit être écartée. Elle est liée à la manifestation de besoins « post-matérialistes » (besoins nouveaux) propres aux sociétés qui, une fois résolus les problèmes d'ordre matériel, éprouvent de façon de plus en plus pressante des exigences de type relationnel, culturel, voire psychologique. La non-réalisation de soi, la solitude, la frustration, l'incapacité de bien profiter du temps libre, la dépendance culturelle sont quelques-uns des problèmes que la société d'abondance non seulement ne parvient pas à résoudre, mais qu'elle suscite et aggrave bel et bien. Il est évident qu'il s'agit de problèmes d'une extrême importance qui ne sauraient nous laisser indifférents. Mais il est tout aussi évident qu'ils n'ont rien à voir avec la pauvreté,

même si l'on qualifie celle-ci de « nouvelle ».

Dans le contexte de la crise de l'Etat-providence et de la société industrielle, la mise en avant de ce type de « nouvelle pauvreté » peut s'interpréter comme une tentative pour réaffirmer la position centrale de la classe productrice traditionnelle et son droit d'obtenir de l'Etat les moyens de satisfaire ses nouveaux besoins. Ce n'est pas par hasard que cette revendication s'accompagne de critiques sévères à l'encontre des systèmes d'assistance (ceux destinés aux personnes démunies).

Il est une autre façon de concevoir la nouvelle pauvreté. Une décennie de difficultés économiques a forcément laissé des traces profondes dans le monde du travail. Tout d'abord, l'amélioration continue des conditions de vie s'est trouvée bloquée et la classe moyenne s'est brusquement sentie déçue dans ses attentes. Au moment où les protagonistes historiques recueillaient les fruits de leur réussite est survenue une crise économique de longue durée qui semble amorcer un nouveau tournant. Ceux qui se définissent comme des « nouveaux pauvres » sont les victimes passives de ce retournement de tendance. Ces nouveaux pauvres sont les exclus du processus de production mais, davantage encore, d'une façon générale, les individus exposés au risque de perdre leur position centrale dans la société.

La crise qui se profile à l'horizon s'exprime d'ores et déjà par la crise des syndicats (minés par l'esprit corporatiste), la crise des partis (asphyxiés par l'amenuisement de leurs effectifs), la crise de la culture (déplacée vers des thèmes et des valeurs nouveaux). La révolution technologique a en outre donné naissance à une caste nouvelle de « pharaons » détenteurs de la science, de la technique et du pouvoir : ils utilisent le langage et l'écriture de l'informatique qui

ont réduit les masses à une sorte de nouvel état d'analphabétisme, voire d'absolue dépendance.

Un nouveau processus de création d'inégalités est en marche et aucun mécanisme efficace n'a été mis en place pour l'enrayer, mais il semble bien qu'une prise de conscience générale ait eu lieu. La nouvelle pauvreté apparaît comme le prix à payer pour que, une fois dépassée la période transitoire d'une durée imprécise, la société tout entière puisse de nouveau jouir d'un mieux-être certain. Entre-temps, les deux formes de pauvreté, la nouvelle et l'ancienne, continuent à se développer.

Les nouveaux pauvres sont, et seront, les victimes tant de la crise que de l'impact de la révolution technologique. La perte d'un emploi est beaucoup plus grave dans une période où se multiplient les innovations dans le domaine de la production que dans une période de stagnation du progrès technologique.

La nouvelle pauvreté est donc issue du monde du travail : la catégorie la plus menacée est constituée de chômeurs, d'âge adulte qui n'ont pas les compétences professionnelles rendues nécessaires par les nouvelles technologies. Il y a deux catégories de pauvres qui, pour le moment, demeurent dans l'ombre, mais qu'on ne pourra plus ignorer longtemps encore. Il s'agit des travailleurs en chômage temporaire qui n'ont guère de

chances de retrouver un emploi dans les activités productives et des jeunes à la recherche d'un premier emploi. Les premiers ne sont pas pauvres puisqu'ils touchent des indemnités de chômage, tandis que les seconds ne figurent pas dans les statistiques de la pauvreté puisqu'ils continuent de vivre dans des familles qui ne sont pas pauvres. Les uns comme les autres se trouvent néanmoins dans une situation entretenue artificiellement et qui, tôt ou tard, se transformera en pauvreté réelle.

Enfin, on ne saurait éluder le fait que, s'il est certes nécessaire de prêter attention aux nouvelles catégories de pauvres dont les rangs ne cessent de grossir, il ne faut pas pour autant oublier ceux qui n'ont jamais cessé de vivre dans des conditions encore pires. Ce rappel s'impose d'autant plus que la pauvreté « traditionnelle » paraît s'amplifier à cause de l'accroissement du nombre de situations précaires et marginales, tandis que, parallèlement, le système public d'assistance sociale semble s'orienter vers une réduction progressive des prestations en raison des difficultés auxquelles se heurte de plus en plus le régime de prévoyance. ■

GIOVANNI SARPELLON, d'Italie, est professeur de sociologie à l'Université de Venise. Il est spécialisé dans les problèmes de développement et de pauvreté.

Le remède de l'homme, c'est l'homme

A la réunion internationale sur le thème « Pauvreté et progrès », qui s'est tenue à l'Unesco du 17 au 21 novembre 1986, participait une organisation non gouvernementale, le « Mouvement international ATD Quart Monde (Aide à toute détresse) ».

Dans son document de travail, intitulé « Les plus pauvres, garants d'un progrès pour tous », Huguette Redegeld et Eugen Brand écrivent notamment : « *Le remède de l'homme, c'est l'homme*, disent les Africains au sud du Sahara. Et l'homme remède de l'homme, pour des populations rongées par la trop longue et trop profonde pauvreté, ce n'est pas simplement un expert professionnel. Ce sont des hommes, des femmes qui offrent leur personne, un temps significatif de leur vie, prêts à risquer leur carrière pour le progrès d'autres hommes (...)

« Nous constatons que les plus pauvres sont toujours en retard du progrès. A un moment où le reste de la population est déjà en route vers d'autres progrès, par exemple est déjà préoccupé par les nouvelles technologies comme moyen de communication, les plus pauvres, eux, luttent toujours contre l'illettrisme et pour l'acquisition de la lecture et de l'écriture (...)

« Là où se prépare l'avenir, il importe que les plus pauvres en soient partie prenante. L'histoire nous apprend que s'ils ne le sont pas au moment même de l'élaboration des projets, ils ne le sont pas non plus au temps des changements. Et le progrès voulu pour tous et pour chacun n'a pas concrètement comme effet l'éradication de l'extrême pauvreté (...)

« Fondé sur le refus de la mise à l'écart des plus faibles, ATD Quart Monde a bâti des outils d'évaluation pour rester fidèle à ceux vis-à-vis desquels il a contracté des engagements et avec lesquels il agit tous les jours (...) Se donner comme priorité de chercher la solidarité des communautés autour des plus démunis est un enjeu tellement grand qu'il vaut la peine d'y mettre tous les moyens pour le réussir. L'homme au cœur du progrès, le plus faible au cœur de nos préoccupations, c'est une étape gagnée dans la conquête de l'humanité pour la justice et la paix. » ■

Domina et dé

par *Nguyên van Khoa*

LA société post-coloniale s'est montrée jusqu'à présent incapable de prendre son envol vers le progrès. La raison en est que, malgré l'obtention de l'indépendance politique, le système de dépendance et de domination mis en place par le colonialisme reste toujours en vigueur, et se renforce même avec l'apparition du capital international. Vaincre les obstacles de toute nature afin de promouvoir un développement autonome devient, dans de telles conditions, tout à fait problématique.

Face aux pays développés, les pays nouvellement indépendants se trouvent incontestablement dans une situation de dépendance, celle-ci ne se définissant pas tant comme un état de soumission du plus faible au plus fort, mais comme un rapport structurel déterminé par des relations asymétriques entre les deux partenaires : asymétrie de pouvoir (les pays industrialisés ont plus de possibilités d'intervenir sur les relations économiques internationales), asymétrie des moyens financiers (les pays du tiers monde ont besoin d'apports extérieurs en capitaux), asymétrie des moyens techniques (ils ont besoin aussi de la technologie des pays riches), asymétrie, enfin, dans la structure de production (l'économie industrielle des uns contre l'économie agricole des autres).

Cette dépendance favorise la domination du partenaire le plus fort : depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la domination impérialiste a supplanté la domination coloniale dans les pays nouvellement indépendants. Celle-ci s'exerce par une double action : la pression des Etats industriels occidentaux et l'action des firmes transnationales, dont la pénétration et l'implantation chaque jour plus profondes dans les pays pauvres ont pour effet de les intégrer définitivement dans la nouvelle division internationale du travail.

L'Etat impérialiste et les entreprises transnationales s'arrogent des rôles nou-

tion séquilibres

veaux vis-à-vis de l'Etat dépendant, à travers l'assistance économique, l'aide technique et la surveillance politique et militaire ; dans l'Etat dépendant, démuné de volonté et surtout de moyens économiques, se développe un système administratif hypertrophié, qui devient l'instrument de leur influence. Comme la politique économique échappe aux nationaux, les décisions stratégiques étant prises hors des sphères internes selon la logique des firmes transnationales, de nouveaux déséquilibres apparaissent : disparité entre l'appel à une technologie sophistiquée et la faible utilisation des matières premières locales (industries de montage ou d'emballage), disparité entre une production à forte intensité de capital étranger et la faible absorption de main-d'œuvre locale, disparité entre le développement de l'industrie et la stagnation de l'agriculture (ce qui provoque une dépendance alimentaire croissante à l'égard des importations), disparité entre la croissance urbaine désordonnée et l'abandon des campagnes.

Et la domination impérialiste se reproduit à l'intérieur de la société dépendante : l'impérialisme extérieur est relayé à l'intérieur par le colonialisme interne, les intérêts extérieurs par les intérêts de certaines catégories sociales qui trouvent dans la dépendance le moyen de préserver et de conforter leur propre statut.

« Le caractère profondément rationnel de cette "adaptation à la misère" explique, au moins en partie, un point doctrinal essentiel des principales religions du monde ; toutes, sans exception, invitent à accepter la fatalité de la pauvreté, certaines en des termes très précis », écrit l'économiste américain John Kenneth Galbraith dans Théorie de la pauvreté de masse. Ci-contre, enfant d'un village vietnamien.

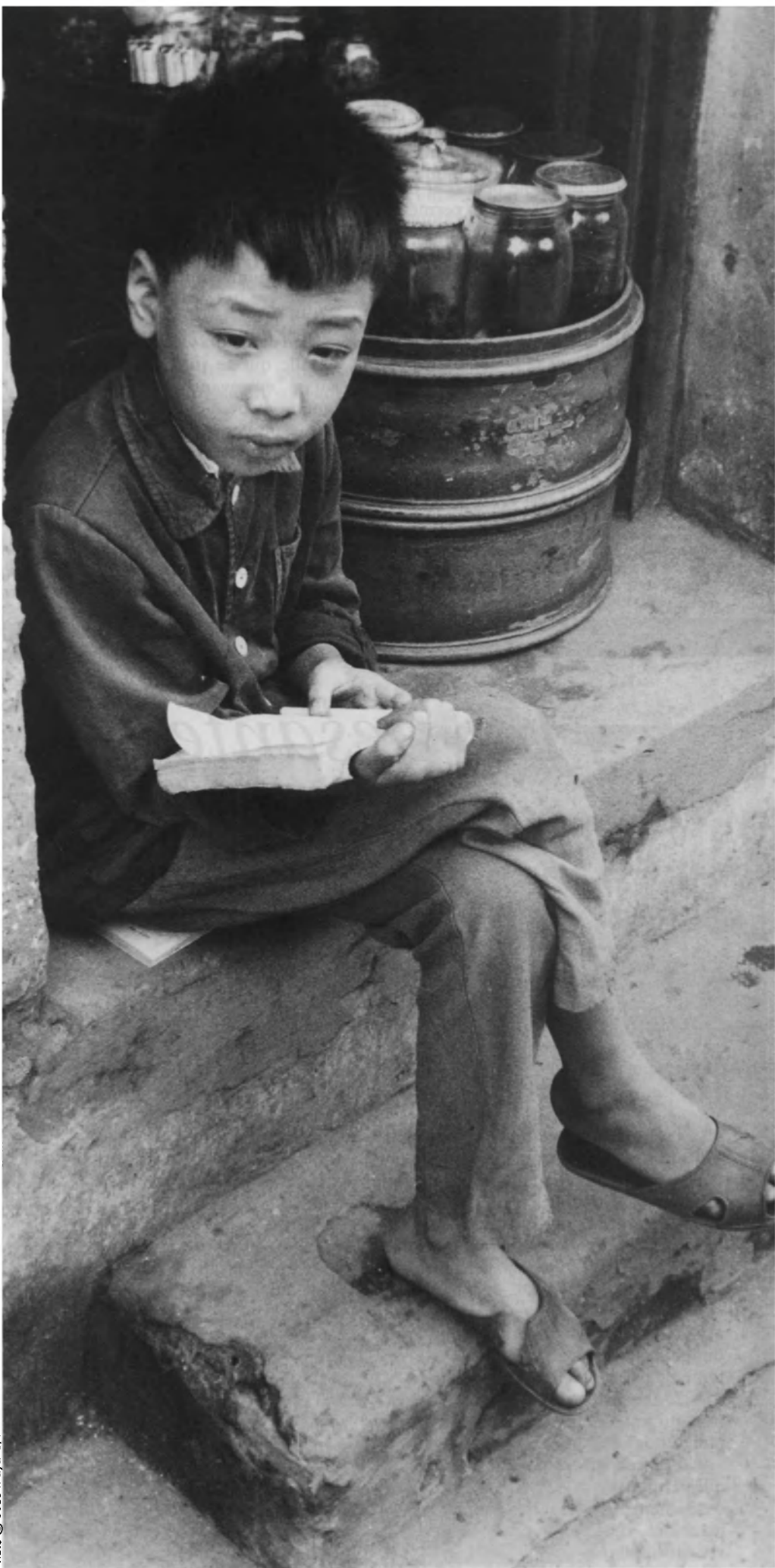


Photo © José Mayans, Paris

Dans les pays pauvres, les facteurs favorables à l'élévation du niveau de vie font défaut, à cause d'un mécanisme circulaire : *l'équilibre de la pauvreté* *. Il peut se démonter à la façon d'une mécanique : une existence proche du niveau de subsistance ne permet pas l'épargne, dont l'absence entraîne celle de l'investissement, c'est-à-dire celle du capital ; en l'absence de capital, l'économie rurale ne peut tirer d'elle-même aucun investissement permettant d'améliorer la technologie agricole et la productivité du secteur primaire ; et la stagnation de l'économie, en empêchant l'élévation du revenu, interdit en même temps l'épargne.

C'est « l'équilibre de la pauvreté » qui est à l'origine, dans le contexte des pays du tiers monde, de l'apparition de la « culture de la pauvreté », dans sa version rurale. Celle-ci ressemble, en fait et

* John Kenneth Galbraith, *Théorie de la pauvreté de masse*, Paris, Gallimard, 1980. Les citations de l'article sont tirées de cet ouvrage.

pour l'essentiel, à la version urbaine : l'on y retrouve les mêmes traits négatifs caractéristiques, dont certains (comme le refus de l'innovation) y sont même plus prononcés, ou ont une force particulière (comme l'« adaptation à la misère »).

Le refus de l'innovation s'explique par la peur de l'échec, car toute innovation implique un certain risque d'échec. Or dans le contexte des pays pauvres, le risque revêt un caractère exceptionnellement grave. Pour un agriculteur prospère de l'Occident, l'échec consécutif à la prise d'un risque, même s'il est regrettable, n'entraîne que rarement une réelle privation matérielle, et ne met pas, en tout cas, en danger la vie elle-même. Pour une famille qui se trouve aux limites de la survie, en revanche, « l'échec signifie la famine et peut-être la mort » ; « le risque, dans ces conditions, ne saurait s'accepter à la légère. »

Il ne reste plus, dans ce cas, qu'à s'adapter à la misère : on se résigne à l'accepter comme inévitable. Et cette

acceptation n'implique nullement un manque de caractère : c'est, au contraire, « une réaction profondément rationnelle ». « Se résigner à l'inévitable, au terme d'une expérience séculaire, est non seulement compréhensible, c'est aussi un trait de civilisation et d'intelligence. C'est, à y regarder de plus près, la formule permettant de tirer le meilleur parti d'une situation généralement sans espoir. Le caractère profondément rationnel de cette adaptation « à la misère » explique, au moins en partie, un point doctrinal essentiel des principales religions du monde : toutes, sans exception, invitent à accepter la fatalité de la pauvreté, certaines en des termes très précis ». ■

NGUYEN VAN KHOA, d'origine vietnamienne, est chargé de cours en documentation à l'Université de Paris. Il s'intéresse tout particulièrement à la sociologie du développement.

Pauvreté et progrès

La pesanteur sociale

par Ambalal Somabhai Patel

On voit généralement dans l'arriération ou la stagnation économique des régions rurales, où vit la vaste majorité de la population, la principale cause de la pauvreté des pays en développement. En Inde, l'essentiel de cette population travaille dans l'agriculture, un secteur qui représente près de 40 % du produit intérieur net. Et pourtant, le revenu des travailleurs de l'agriculture est sensiblement inférieur à la moyenne nationale ; souvent, il ne dépasse guère le niveau de subsistance. Cela tient à tout un ensemble de raisons, au nombre desquelles on peut citer les suivantes :

- La taille non viable des exploitations agricoles (qui continue, par ailleurs, de diminuer, notamment sous l'effet du système de division de la propriété) ;
- L'absence d'installations d'irrigation qui rend les paysans tributaires de la pluie et des aléas de la nature ;
- L'absence de ressources financières qui permettraient aux paysans d'acheter des semences, des engrais naturels ou des machines, voire de payer une main-d'œuvre saisonnière ;

• L'absence de dispositifs administratifs satisfaisants, tels que des coopératives, qui organisent l'achat et la vente des produits agricoles.

• L'absence d'infrastructures de transport et de réseaux routiers qui permettraient une distribution rapide des fruits et légumes frais ;

• La méconnaissance des techniques agricoles, des variétés cultivables et des cultures saisonnières, imputable au non recours aux services de vulgarisation existants.

La productivité des petites exploitations est généralement médiocre, ce qui se traduit par une faible rentabilité tant du travail que des investissements en capital. Les difficultés des petits exploitants et des travailleurs agricoles sont encore aggravées par le fait qu'ils sont mal équipés pour trouver dans d'autres secteurs un emploi qui leur assurerait un complément de revenu à la mort-saison.

Si la stagnation tient à des facteurs externes qui peuvent être modifiés par la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement appropriés,

elle est due aussi à des facteurs autres, d'ordre social, qui sont profondément ancrés dans la tradition et dans le tissu même de la société indienne. Les responsables du système éducatif et des moyens de diffusion de masse devront déployer des efforts importants pour surmonter ces obstacles, imputables au système des castes et aux croyances religieuses. La hiérarchie rigide du système des castes, qui assigne de temps immémorial à chacune d'entre elles ses fonctions en s'appuyant sur des préceptes religieux, n'autorise guère l'ascension sociale.

De plus, les populations rurales sont particulièrement conservatrices et traditionalistes et si attachées à leurs pratiques religieuses, leurs coutumes sociales et

« Il est un autre mécanisme social, celui de l'exploitation, qui découle tout naturellement du système de classes, de castes et de pouvoir, et qui joue un rôle important dans le maintien des inégalités économiques, sociales et politiques. » A droite, une scène du film Sadgati, réalisé en 1981 par le cinéaste indien Satyajit Ray.

leurs croyances superstitieuses qu'elles résistent aux efforts qui sont faits pour amener un changement de comportement et de mentalité. Le poids des traditions et des valeurs du passé freine le développement économique et ralentit le processus d'élimination de la pauvreté.

Il est un autre mécanisme social, celui de l'exploitation, qui découle tout naturellement du système de classes, de castes et de pouvoir, et qui joue un rôle important dans le maintien des inégalités économiques, sociales et politiques. Les riches exploitent les pauvres par des moyens subtils dont ces derniers n'ont parfois même pas conscience ; les patrons exploitent leurs employés ; les ingénieurs exploitent les entrepreneurs et les ouvriers du bâtiment ; les classes ou les castes supérieures exploitent les classes ou les castes inférieures ; les administrateurs des écoles exploitent les enseignants ; ceux-ci exploitent leurs élèves (encore que l'inverse soit parfois vrai) ; les médecins et les avocats exploitent leurs patients et leurs clients ; les intellectuels exploitent les non-intellectuels et suscitent des désordres chez les étudiants.

Au nombre des facteurs qui affectent le bien-être économique d'une société, il y a

la composition et la taille de la famille, qui influe non seulement sur les caractéristiques intellectuelles et personnelles de ses membres, mais aussi sur sa situation financière et les avantages qu'elle en retire. Deux familles différentes par la taille et la structure des âges tireront un parti très différent d'un même revenu global. En revanche, deux familles de même taille pourront avoir des capacités financières différentes selon l'âge, le sexe, les aptitudes intellectuelles et les particularités psychologiques, le statut social ou professionnel de leurs membres, ou encore le nombre de personnes âgées, d'infirmes ou de jeunes qu'elles comptent.

Comme les pauvres sont en général aussi des chômeurs, on considère souvent le chômage comme une des causes de la pauvreté. Or, il faudrait plutôt y voir un facteur aggravant, ou encore la conséquence de variables concomitantes.

Dans le débat sur la pauvreté, d'aucuns ont évoqué le rôle que pouvait jouer le facteur démographique, ne serait-ce que parce qu'il est un paramètre dans cette mesure de la richesse qu'est le produit national par habitant. L'une des conclusions qu'on en a tiré veut que pour réduire la pauvreté, on augmente le

numérateur (c'est-à-dire le revenu national) tout en veillant à réduire le dénominateur (la taille de la population).

Il fut un temps où le facteur démographique avait été relégué à l'arrière-plan des explications de la pauvreté : ainsi, Karl Marx ne voyait aucun lien entre la croissance démographique et la pauvreté, dont il tenait le système capitaliste pour entièrement responsable. Au cours des années 50 et 60, nombre de pays en développement ont enregistré une explosion démographique sous l'effet conjugué d'une baisse rapide des taux de mortalité et du maintien des taux de natalité. On s'est mis alors à parler de nouveau du facteur démographique.

Cependant, laisser penser qu'une croissance démographique rapide est la cause, ou même l'une des causes principales de la pauvreté, revient manifestement à simplifier abusivement le problème. ■

AMBALAL SOMABHAI PATEL, spécialiste indien de psychologie expérimentale et sociale, est directeur du Psycho-clinic and Testing Bureau de Baroda et rédacteur en chef du Indian Journal of Psychology, la publication de la Société indienne de psychologie, dont il a été le président.



A livre ouvert

LA Société des amateurs du livre de l'URSS a pour première ambition d'attirer vers le livre l'attention du plus grand nombre, et surtout de développer le goût de la lecture chez les jeunes et les adolescents que captivent la télévision, le cinéma et la vidéo. Or, le livre et l'écran ne sont pas interchangeables. Au cinéma, on saisit des impressions toutes faites, tandis que la lecture entraîne un travail intense, et très formateur, de la pensée et de l'imagination.

La Société, qui compte 17 millions d'amateurs du livre de toutes les nationalités, de tous les âges et de toutes les professions, est présente dans les 15 républiques fédérales, les républiques autonomes, les territoires et les régions, ainsi que dans plus de 4 000 villes et districts. 194 000 cellules fonctionnent dans les entreprises, les usines, les chantiers, les coopératives agricoles et les établissements scolaires.

Son rôle est d'aider les différentes catégories de la population à s'initier aux richesses des littératures soviétiques et étrangères, et de devenir ainsi un véritable instrument d'échange et de dialogue entre les cultures.

Ses activités, fort nombreuses, consistent notamment à organiser des expositions, des débats littéraires, des « fêtes du livre », des représentations théâtrales et musicales, des rencontres avec les écrivains. De cette façon, elle s'efforce de développer le goût de la lecture et l'intérêt des lecteurs pour la littérature contemporaine.

La collaboration avec les bibliothèques est un des aspects essentiels de l'action de la Société depuis sa naissance. Les conseils sociaux qui la dirigent sont composés de bibliophiles avertis, qui prêtent leur concours à la constitution des fonds des bibliothèques, ainsi qu'à leur popularisation auprès des jeunes dans les foyers d'ouvriers, les usines, les écoles ou dans d'autres institutions.

L'année 1985, proclamée par les Nations Unies Année internationale de la jeunesse, a été l'occasion de lancer des concours de dessins d'enfants sur le thème des « pages de livres préférées », ainsi que des semaines du livre pour enfants et adolescents.

Les rencontres de jeunes lecteurs sont devenues traditionnelles. Elles sont organisées chaque année par les sociétés des amis du livre des différentes républiques,



Par cet ex-libris qui représente un globe terrestre pris dans les pages d'un livre, la Société des amis du livre de l'Union soviétique a voulu marquer le 40^e anniversaire de l'Unesco.

conjointement avec les bibliothèques pour les jeunes. Ce sont, par exemple, la grande fête du livre pour enfant de la Lituanie, la fête des sections scolaires de la société des amateurs du livre d'Arménie, le rassemblement des jeunes amateurs du livre de l'Azerbaïdjan, la fête littéraire des élèves des écoles de la RSFS de Russie. A Moscou, en 1985, la Journée de l'amateur du livre et le Festival du livre ont été de grands succès.

Il n'est pas rare que les amateurs du livre manifestent concrètement leur solidarité avec leurs homologues des républiques sœurs. Ainsi, le pays tout entier a appuyé l'initiative des lecteurs ukrainiens, qui ont entrepris une collecte de livres à l'intention des bibliothèques de Gazli, une ville ouzbek détruite par un tremblement de terre. Les bibliothèques du Tadjikistan, victimes elles aussi du cataclysme, ont également reçu des dons.

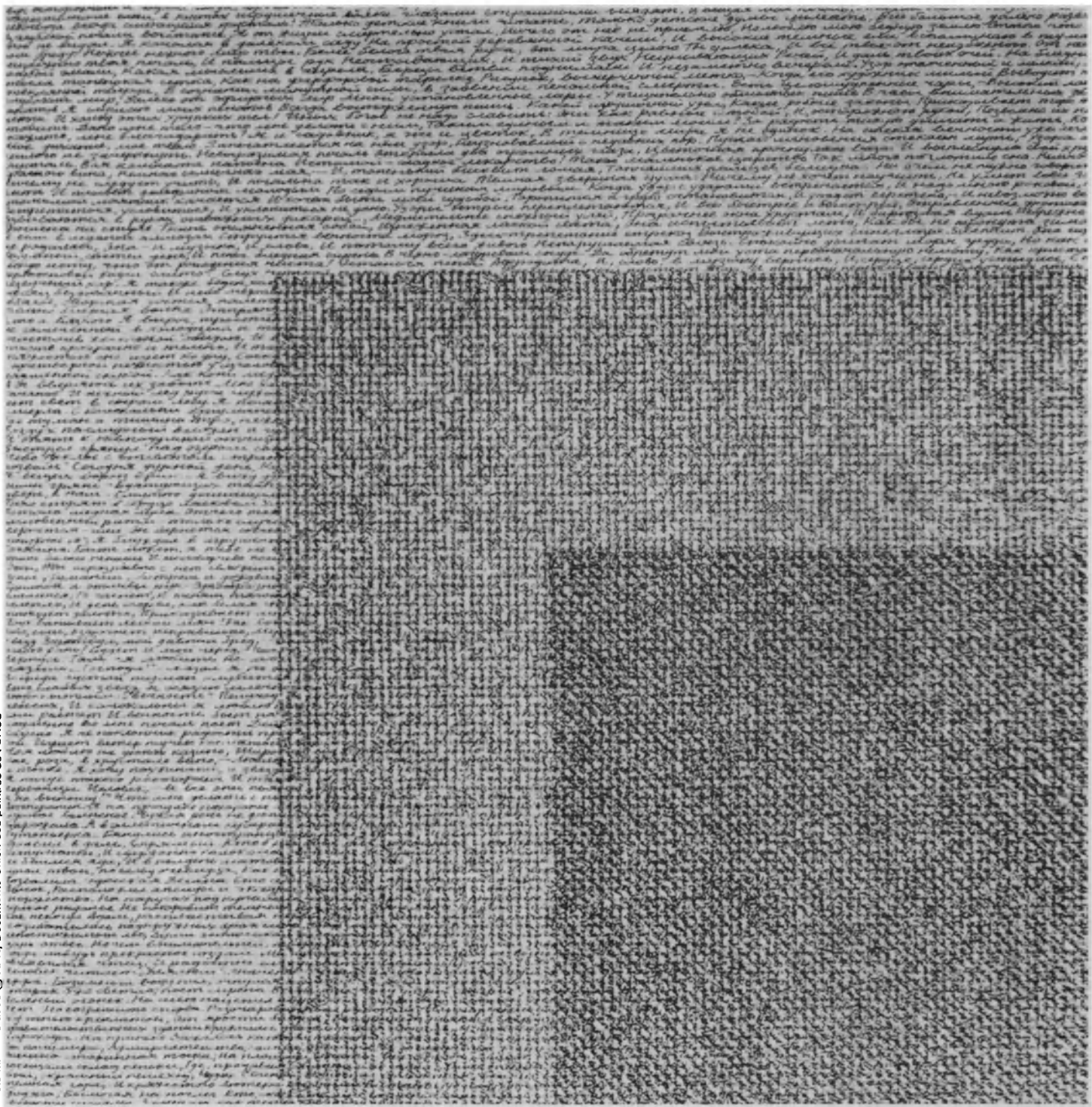
La Société s'emploie par ailleurs à faire la liaison entre les auteurs, les éditeurs, les diffuseurs et les acheteurs du livre. Cette liaison emprunte différents chemins. Ainsi, des bibliothèques « ambulantes », installées dans des bateaux et des autobus, parcourent le pays, portant jusque dans les localités isolées des collections de nouveautés littéraires. Un autobus spécialement équipé à l'intention des lecteurs de la ville yakoute de Nerioungri dessert la houillère, l'usine

d'éléments préfabriqués et les chantiers de construction. Dans la région d'Achkhabad (RSS de Turkménistan), les amis du livre ont constitué de petites bibliothèques à bord des bateaux et des avions de ligne. Ils envoient également des livres aux écoles et aux internats, aux hôpitaux et aux bibliothèques de villages, de même que sur les sites des grands travaux publics. C'est ainsi que les colis de livres étaient livrés en toute priorité aux ouvriers du deuxième Transsibérien.

La plupart des cercles d'amateurs du livre s'efforcent aussi de satisfaire l'intérêt de plus en plus grand que portent les jeunes cadres d'entreprises à la littérature scientifique et technique concernant leur propre secteur d'activité. Par ailleurs, les jeunes lecteurs s'intéressent aussi à la préservation et à la restauration du livre. Par exemple, les écoles de la région de Tcherkassy (RSS d'Ukraine) possèdent plus de 400 clubs de reliure qui, en une année seulement, ont restauré 50 000 volumes. Beaucoup de clubs tirent parti des ressources pédagogiques des musées ; ils attirent un nombre croissant de jeunes ouvriers, kolkhoziens, étudiants et écoliers, qui s'y initient à la littérature, à l'art, à l'histoire et aux sciences. Ainsi, la maison devenue musée du



Deux exemples de l'art de la calligraphie en Union soviétique : ci-dessus, un projet réalisé en 1919 par Sergueï Tchekhonin pour un sceau du Département des arts visuels du Commissariat du peuple à l'éducation ; à droite, une lithographie réalisée en 1913 par Kazimir Malevitch pour la couverture d'un recueil de poèmes, Les Trois.



Ci-dessus, Poèmes d'Ossip Mandelstam (1979), étude calligraphique à l'encre de Chine d'Aleksandr Youlikov (né en 1943), présentée à l'exposition « L'art de la calligraphie » qui a été organisée au Siège de l'Unesco en octobre 1986 par la Commission nationale de l'URSS pour l'Unesco et l'Union des peintres de l'URSS.



romancier Constantin Féline à Saratov (RSFS de Russie) abrite un cercle littéraire et musical.

La Société publie un certain nombre d'ouvrages bibliographiques, des critiques littéraires, des biographies de bibliophiles et de collectionneurs célèbres, des descriptions des grandes bibliothèques. Elle fait paraître tous les ans plus de 300 titres, principalement des œuvres littéraires et des livres d'art, dont le tirage dépasse le million d'exemplaires.

La Société a contribué à l'édification de monuments à la mémoire de grands écrivains, de musées du livre et de maisons du livre dans les localités dépourvues de bibliothèques publiques. C'est ainsi qu'elle a participé à la restauration du mémorial de Nicolas Gogol à Poltava, en RSS d'Ukraine, et à l'ouverture du Musée Mikhaïl Lermontov à Taman, dans le Caucase.

La Direction centrale de la Société établit et maintient des relations étroites avec les associations de même type dans les pays socialistes et dans les pays capitalistes qui entretiennent des rapports culturels avec l'URSS. Les rencontres internationales et les accords de coopération et d'échange dans le domaine du livre et de l'édition contribuent à l'enrichissement des connaissances, à la propagation des idéaux humanitaires et au resserrement de l'amitié entre les peuples. ■

IGOR PETRIANOV-SOKOLOV est le Président de la Société des amateurs du livre de l'URSS. Cet éminent chimiste est par ailleurs membre de l'Académie des sciences de l'URSS et rédacteur en chef de la revue *La chimie et la vie*. Il est lauréat du prix Lénine, du prix d'Etat de l'URSS et du prix Kalinga de vulgarisation scientifique (1984) décerné par l'Unesco.





Photo Paul Fusco © Magnum, Paris

Voulez-vous jouer avec nous ?

AUSSI loin que l'on remonte dans le temps, quelle que soit la région, quel que soit le peuple, nombreux sont les documents — peintures, sculptures ou textes — qui confirment la place importante dans les traditions profondes, des sports, des rites, des danses ou des jeux.

Chaque peuple, cependant, a développé ces activités selon sa culture et ses qualités

Ce jeu de ballon d'Amérique du Nord (ci-dessus) a de lointaines origines tribales. Sa pratique, dans certaines cultures, exprimait une foi exubérante dans les forces régénératrices de la nature. Deux équipes se disputent, dans une joyeuse mêlée, la possession d'un grand ballon (dit earthball, globe terrestre). Au Japon, un jeu similaire à la signification symbolique et religieuse, dit « Lutte pour le ballon du temple de Hakozaki », a lieu chaque année, le 3 janvier, dans la ville de Fukuoka. Les combattants, tous jeunes, sont vêtus d'un simple pagne, et chacun représente sa région d'origine (ci-contre). En guise de ballon, on utilise une boule de bois sacrée. Dans Fêtes nues au Japon, l'écrivain Tamotsu Yato écrit : « L'impressionnante mêlée de combattants se déplace peu à peu en direction du temple, tandis que les spectateurs et les prêtres lancent de l'eau froide sur cette troupe bouillante et nue... L'équipe qui est en possession de la balle au moment où le groupe entre dans le temple l'emporte et a l'honneur de remettre la sphère au prêtre chargé de la garder. »

propres, pour en faire des créations originales où le corps parle un langage différent.

Jeux de force celtiques, *bouskatchi* afghan, *pelote* basque, *taekwondo* coréen, luttes africaines, arts martiaux japonais, danse *limbo* des Caraïbes, jeux des bûcherons canadiens, *fantasia* marocaine, lutte *sambo* russe, courses de pirogues ou joutes nautiques — autant de sports et de jeux traditionnels encore pratiqués de nos jours.

A la diversité des peuples répond donc une pluralité de formes d'expression ludique et sportive, qui sont autant de témoignages de l'identité de chaque peuple et font partie intégrante du patrimoine culturel et artistique de l'humanité.

Or, paradoxalement, la place croissante qu'occupe le sport dans nos sociétés met l'existence de ces activités traditionnelles en péril. On les considère trop souvent comme des pratiques mineures ou marginales, car elles sont restées confinées au niveau local ou régional.

Actuellement, une vingtaine de sports tout au plus, retiennent exclusivement l'attention de millions de téléspectateurs de par le monde, à cause de la fascination exercée par le petit écran, de la séduction de la chose vue et revue et du culte de héros médiatiques créés de toutes pièces. Tout un pan des cultures authentiques et populaires se trouve ainsi menacé de disparition ou d'aliénation.

Ces dernières années, s'est développée une prise de conscience de la valeur spor-

tive et culturelle que présentent les jeux et les sports traditionnels. Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) de l'Unesco a recommandé aux Etats membres de préserver et de diffuser ces manifestations originales de la culture nationale.

C'est ainsi qu'avec le concours du Fonds international pour le développement de l'éducation physique et du sport (FIDEPS), un programme de « Fêtes mondiales des jeux, sports et traditions », auquel un grand nombre d'organismes, de pays ou de villes souhaitent s'associer, devrait être mis en œuvre dès le milieu de l'année 1987 en Asie et en Europe. D'autres fêtes de même type seraient ensuite périodiquement organisées dans d'autres continents, de sorte que la majeure partie des sports et jeux traditionnels pratiqués encore puisse être présentée aux téléspectateurs du monde entier.

Ces manifestations, qui visent à préserver le caractère authentique de chaque jeu, comprendront des spectacles, des démonstrations ouvertes à tous et des colloques, expositions et projections de films.

Ce retour aux sources traditionnelles du jeu et du sport s'inscrira dans le contexte de la prochaine décennie du développement culturel (1988-1998). ■

Pour tous renseignements sur la Fête mondiale des jeux, sports et traditions, s'adresser à Unesco/FIDEPS, ED/SCM, 7, place de Fontenoy 75700 PARIS, France.



Photos Yang Zuchuan, China News Service

La dernière demeure du duc de Qin par Wen Ruitang

PENDANT des années, les archéologues à pied d'œuvre dans la province de Shaanxi ont essayé de retrouver l'emplacement d'une nécropole royale vieille de 2 500 ans à partir des indices qu'en donnait une très ancienne chronique historique, le *Shi Ji*. Ils n'organisèrent pas moins de cinq expéditions à la recherche des tombes de souverains de la famille des Qin, qui régnèrent dans la partie ouest de la Chine durant les périodes dites des « Printemps et Automnes » et des « Royaumes combattants » (770-221 av. J.-C.). La dernière de ces expéditions, en 1976, permit de mettre au jour un grand tombeau, dont l'examen convainquit les archéologues qu'ils avaient non seulement retrouvé la nécropole, mais aussi le site de la capitale des Qin, la merveilleuse et mystérieuse cité de Yongcheng.

La « première tombe du duc de Qin », comme l'appelèrent les archéologues (les souverains à cette époque portant le titre de « duc »), se trouve à quelque 160 km à l'ouest de Xian. C'est à 25 km à l'est de cette ancienne capitale chinoise que l'on a retrouvé en 1974 une fabuleuse armée de soldats, de chars et de chevaux d'argile grandeur nature (voir le *Courrier de l'Unesco* de décembre 1979), veillant sur le repos de Qin Shi Huang, premier empereur d'une Chine unifiée et fondateur de la dynastie des Qin, qui vécut de 259 à 210 av. J.-C. La tombe du duc de Qin, antérieure de plusieurs siècles, éclaire une période plus ancienne de l'histoire chinoise.

Yongcheng fut le centre politique, économique, militaire et culturel du

royaume des Qin pendant près de 300 ans, et en vint à être connue comme la grandiose capitale.

Il est apparu au cours des fouilles que le site était divisé en deux grandes parties : la nécropole et les restes d'un palais ceint de murs. Les vestiges de la muraille d'enceinte indiquent que l'aire du palais mesurait 3 300 m d'est en ouest et 3 200 m du nord au sud, ce qui représente une superficie de 11 km².

Quatre groupes principaux de bâtiments, datant de la période des « Printemps et Automnes » ont été retrouvés au sud de la cité. L'un d'entre eux, un ensemble de temples en terre et en bois destiné au culte des ancêtres, couvre plus de 7 000 m² : c'est le plus grand spécimen d'architecture religieuse Qin retrouvé à ce jour, et le mieux conservé.

Un autre groupe de bâtiments (couvrant 21 800 m²) comprend quatre cours palatines qui se succèdent sur un axe sud-nord ; il est considéré comme l'un des exemples les plus complets de l'architecture Qin primitive. Des annales contemporaines ont permis aux archéologues d'établir que les souverains de la période « Printemps et Automnes » géraient les affaires publiques en plein air, dans ce type de cours, perpétuant ainsi d'anciennes traditions tribales.

Les édifices de Yongcheng étaient des constructions élégantes à double colonnade, ornées d'appliques en bronze délicatement ouvragées, dont on a mis au jour 60 fragments. Les archéologues ont également retrouvé des tuiles décorées de gracieux motifs humains et animaux — une biche et son faon, une grenouille

Archéologues et visiteurs se penchent sur la gigantesque tombe mise au jour dans la nécropole de Yongcheng, la capitale des ducs de Qin qui régnèrent sur une partie de la Chine il y a 2 500 ans, avant que le pays ne soit unifié sous l'autorité de son premier empereur, Qin Shi Huang (259-210 av. J.-C.).

bondissante, un chasseur et un tigre. L'une des caractéristiques intéressantes de ce palais est qu'il possède une chambre froide souterraine, la plus ancienne que l'on connaisse, d'une contenance de 190 m³ de glace environ.

La nécropole de Yongcheng, qui s'étend sur 7 km d'est en ouest et sur 3 km du nord au sud, est divisée en 13 cimetières aux dimensions et aux formes variées. Chacun est entouré d'un fossé. Ces fossés, à l'origine reliés les uns aux autres, mesurent au total 35 km de long.

On compte 18 tombeaux traversés de part en part d'une allée médiane qui leur donne l'aspect, lorsqu'ils sont vus de haut, de l'idéogramme chinois « 中 », Trois autres ont la forme du signe « 甲 ». Quant aux tombes de moyennes et petites dimensions, leur nombre n'a pas encore été établi. Sous chaque tombe importante se trouve une fosse souterraine où étaient ensevelis des êtres humains, des animaux — comme les chevaux — ainsi que des objets — comme les chars —, qui étaient offerts en sacrifice au défunt. La plus grande de ces fosses mesure 116 m de long sur 25 m de large.

La première tombe du duc de Qin est en forme de « 中 » et ressemble à une

pyramide inversée enfouie dans le sol. Mesurant 59,4 m d'est en ouest et 38,8 m du nord au sud, elle s'enfonce à 24 m sous terre. L'allée médiane, de 7 à 19 m de large et longue de 270 m, est une profonde tranchée qui conduit à la chambre funéraire. Celle-ci s'étage sur trois niveaux et mesure à sa base 40 m de long sur 20 m de large. Quelque 160 récipients contenant les restes de sacrifices humains ont été trouvés au niveau le plus profond et à proximité de celui-ci, disposés suivant le rang des sacrifiés. Les squelettes recroquevillés de 20 esclaves ont également été retrouvés enfouis dans la terre, non loin de la surface.

Chaque urne sacrificielle porte des inscriptions et des chiffres, peints au cinabre. Les objets qui y ont été retrouvés — outils, pigments, miroirs de bronze ou rangs de perles — donnent à penser que les hommes et les femmes qui y reposent, ouvriers, artisans et artistes, devaient accompagner le défunt dans l'au-delà et l'y servir. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter l'horreur de leur supplice et mesurer la cruauté et la barbarie du gouvernement des Qin.

Le cercueil du souverain était placé dans un sarcophage de 15 m de long sur 6 m de large, fait de trois couches superposées de poutres équarries assemblées sans clous métalliques. La couche extérieure comporte 56 poutres, probablement d'un bois de pin de grande qualité, épaisses de 20 cm, longues de 6 m et pesant chacune environ 300 kg. Des tampons de métal, souvent de la grosseur du poing, ont été coulés dans les nœuds du bois, afin de l'empêcher de pourrir. Nous ignorons quel était le procédé employé pour couler le métal dans le bois en ces temps reculés où même les outils métalliques étaient rares. Les poutres étaient peintes et enfouies sous une épaisse couche protectrice de charbon de bois, atteignant par endroits 3 m.

Les deux longues planches de bois sur lesquelles avait reposé le cercueil durant les funérailles ont été retrouvées sur le sol, à la diagonale de part et d'autre du sarcophage. Ces planches sont les premières « tablettes funéraires » retrouvées en Chine. Plus tard, le nom du défunt et son épitaphe seront gravés sur ce genre de « stèles ». Plus tard encore, celles-ci seront remplacés par des pierres tombales.

Bien que la tombe du duc de Qin eût été visitée plus d'une fois par les pillards, les archéologues en ont exhumé quelque 2 600 objets funéraires de matières aussi diverses que la pierre, le jade, le fer, le bronze, la terre cuite, la laque, le bambou, le bois, la soie et l'argile. Leur plus précieuse découverte : 20 lithophones aux lames de pierre polies et délicatement ciselées, dont beaucoup sont complets et produisent encore un son clair et mélodieux. Gravés sur les lames, 190 caractères sont merveilleusement calligraphiés dans un style analogue à celui d'inscrip-

tions retrouvées sur des blocs de pierre cylindriques de l'époque des « Royaumes combattants » (475-221 av. J.-C.).

Les fouilles ont également livré plusieurs objets en fer, dont des pelles, qui constituent les plus anciens témoignages du travail des métaux qu'on connaisse aujourd'hui dans le nord de la Chine.

Malheureusement, il ne restait dans la tombe que très peu de pièces d'orfèvrerie : quelques figurines animales en or, des anneaux, des perles, des épées en bronze à la poignée en or, des ornements en or pour les chars et les chevaux, et des spirales de fils d'or. On a également trouvé quelques pièces de jade, dont la plupart sont de belle qualité et finement sculptées.

Ces objets n'appartenaient pas tous au défunt. De nombreux sacrifiés étaient parés de bijoux, comme des chaînes d'or ou de turquoises. Les chars et les chevaux sacrificiels arboraient eux aussi des ornements en or, richement décorés de motifs variés représentant des hommes et des animaux. Ces vestiges d'une culture raffinée sont des éléments précieux pour la connaissance des arts et des modes de vie sous les Qin.

On a également retrouvé dans la tombe des fragments de soieries qui attestent un art du tissage avancé. Bien que leurs motifs se soient estompés, on perçoit encore l'éclat de leurs couleurs.

Archéologues et naturalistes collaborent étroitement pour sauvegarder les objets retirés de la tombe du duc de Qin, où les fouilles se poursuivent, en attendant d'être étendues aux autres sépultures. Depuis quelques temps, mes collègues et moi-même étudions les applications du rayon laser et d'autres techniques modernes à la préservation des vestiges culturels. Nous nous sommes servis de notre équipement laser pour éliminer rouille et moisissures : à ce jour, nous avons achevé le nettoyage en surface de 26 objets de fer, de bronze, de pierre et de soie, ainsi que de peintures et de calligraphies anciennes.

Le procédé du nettoyage au laser présente le grand avantage de ne pas endommager la surface de l'objet, ni les motifs ou les inscriptions qu'il pourrait encore porter. De plus, la rouille se reforme moins facilement sur les objets décupés au laser.

Les coûts de cette technique, au départ fort élevés, ont pu être ramenés à un niveau acceptable pour le service chargé de la protection des vestiges archéologiques. Néanmoins, nous nous efforçons de les réduire encore, pour mieux assurer la sauvegarde du patrimoine culturel laissé par cette très ancienne civilisation. ■

WEN RUITANG est un ingénieur chinois et un spécialiste des techniques modernes de préservation des vestiges archéologiques. Il étudie les applications à ce domaine du rayon laser, dans le cadre d'un programme dont il assure la direction.



Le souverain inhumé dans cette tombe, récemment découverte, était entouré de restes de sacrifices humains et d'objets divers pour son usage dans l'au-delà. De nombreux vestiges, faits de matières aussi variées que le jade, le fer, le bronze, la terre cuite, le bois et la soie, ont été mis au jour sur le site de Yongcheng, jetant une lumière sur le style et les techniques de cette période obscure de l'antiquité chinoise. De bas en haut: une tuile ronde ornée d'un motif animalier, deux statuettes de pierre, un poisson de pierre et un objet de jade.

L'Unicef a quarante ans

LE 11 décembre 1986, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, a fêté ses quarante ans.

Quarante ans, c'est peu comparé à l'ampleur des changements nécessaires pour assurer la protection des enfants du monde contre la mortalité, la faim, la maladie, l'analphabétisme et la souffrance. Toutes les six secondes un enfant meurt ou devient handicapé à cause d'une maladie contre laquelle il aurait pu être vacciné. Chaque jour, 40 000 enfants meurent dans le monde : la majorité de ces décès peuvent être évités.

Il reste donc beaucoup à faire encore. Mais au cours de ces quarante années, l'UNICEF a entrepris une multitude d'actions :

- **Aide aux orphelins** et aux enfants malnutris en Europe, après la Seconde Guerre mondiale ; et aujourd'hui, à ceux des pays en développement ;
- **Secours d'urgence** à des millions d'enfants : en Palestine, au Kampuchea, au Bangladesh, au Pérou, en Ethiopie... ;
- **Projets de développement** à long terme dans presque tous les pays du tiers monde, en cours d'exécution à l'heure actuelle dans 113 d'entre eux ;
- **Collaboration efficace** avec les parties concernées en vue de l'élimination des maladies mortelles (dont le pian et la variole) ;
- **Lancement de nouvelles méthodes** efficaces pour la protection de l'enfance, faisant appel à la participation des populations concernées ;
- **Formation** de centaines de milliers de personnes dans différents domaines : ensei-

gnement, agriculture, méthodes d'accouchement, hygiène... ;

- **Fourniture** dans le monde entier de matériel médical et scolaire, de pompes à eau, de centaines de milliers de tonnes de matériel utilisé par l'UNICEF et d'autres organismes ;
- **Application à l'échelon national et local** de nouvelles mesures techniques concernant la vaccination, la surveillance et la croissance, l'allaitement maternel et la réhydratation par voie orale ;
- **Sensibilisation du public** à l'existence d'une solution à ces problèmes grâce à l'application de ces nouvelles techniques, l'information étant véhiculée par le canal des comités nationaux UNICEF et de leurs équipes bénévoles.

L'Unicef est entièrement financé par des contributions volontaires gouvernementales et privées. 75 % des ressources proviennent de gouvernements et 25 % des campagnes d'appel de fonds auprès du public et de la vente des traditionnelles cartes de vœux. Celles-ci sont vendues en dehors de la période des fêtes de fin d'année en assortiments sans formule de vœux (pour tous les anniversaires à souhaiter dans l'année), ainsi que de nombreux articles de papeterie (portefeuilles de correspondance, cartes postales, étiquettes-cadeaux, faire-part de naissance), des jeux éducatifs (puzzles, maquettes) et des cadeaux. En haut, l'affiche créée par le dessinateur belge Jean-Michel Folon pour le 40^e anniversaire de l'UNICEF. ■



Photo Unicef

le Courrier



Vente et distribution :

Unesco, PUB/C, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris.
Belgique : Jean de Lannoy, 202, avenue du Roi, Bruxelles 1060.

Bureau de la Rédaction :

Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700, Paris, France. Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des articles et les légendes des photos sont de la Rédaction. Enfin, les frontières qui figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

Abonnement :

1 an : 90 francs français. 2 ans (valable uniquement en France) : 160 francs français. Reliure pour une année : 62 francs. Reproduction sous forme de microfiches : 150 francs (1 an). Paiement par chèque bancaire, mandat ou CCP 3 volets à l'ordre de l'Unesco.

Rédaction au Siège :

Rédacteur en chef adjoint : Olga Rödel
Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb
Edition française : Alain Lévêque
Neda el Khazen
Edition anglaise : Roy Malkin
Caroline Lawrence
Edition espagnole : Francisco Fernandez Santos
Edition russe : Nikolai Kouznetsov
Edition arabe : Abdelrashid Elsadek Mahmoudi
Edition braille : Frederick H. Potter
Documentation : Violette Ringelstein
Illustration : Ariane Bailey
Maquettes, fabrication : Georges Servat,
George Ducret
Promotion-diffusion : Fernando Ainsa
Ventes et abonnements : Henry Knobil
Projets spéciaux : Peggy Julien
Toute correspondance doit être adressée au Rédacteur en chef.

Rédacteurs hors siège :

Edition allemande : Werner Merkli (Berne)
Edition japonaise : Seiichiro Kojima (Tokyo)
Edition italienne : Mario Guidotti (Rome)
Edition hindie : Ram Babu Sharma (Delhi)
Edition tamoule : M. Mohammed Mustafa (Madras)
Edition hébraïque : Alexander Broido (Tel Aviv)
Edition persane :
Edition néerlandaise : Paul Morren (Anvers)
Edition portugaise : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)
Edition turque : Mefra Ilgazer (Istanbul)
Edition ourdoue : Hakim Mohammed Said (Karachi)
Edition catalane : Joan Carreras i Martí (Barcelone)
Edition malaise : Azizah Hamzah (Kuala Lumpur)
Edition coréenne : Paik Syeung-Gil (Séoul)
Edition kiswahili : Domino Rutayebesibwa (Dar-es-Salaam)
Editions croato-serbe, macédonienne, serbo-croate, slovène : Bozidar Perković (Belgrade)
Edition chinoise : Shen Guofen (Beijing)
Edition bulgare : Goran Gotev (Sofia)
Edition grecque : Nicolas Papageorgiou (Athènes)
Edition cinghalaise : S.J. Sumanasekera Banda (Colombo)
Edition finnoise : Marjatta Oksanen (Helsinki)
Edition suédoise : Lina Svenzén (Stockholm)
Edition basque : Gurutz Larrañaga (San Sebastian)
Edition thaï : Savitri Suwansathit (Bangkok)



le Courrier

- Une revue mensuelle, conçue autour d'un thème, et proposant un large éventail d'articles d'information et de réflexion.
- Une fenêtre ouverte sur le monde.
- Un forum des sensibilités, un lieu de rencontre des cultures.
- Une véritable anthologie des questions qui agitent notre temps : développement, technologies nouvelles, droits des peuples et droits de l'homme, patrimoine, etc.
- Un outil puissant au service de la solidarité et de la compréhension internationale.

dernier numéro paru : décembre 1986 :
Brésil, géant du XX^e siècle

à paraître en 1987 : entre autres :

Les pays alpins (février).

Les journaux de voyage (avril).

Anthropologie de l'alimentation (mai).

Médecines du monde (août).

Le Baroque (septembre).

Génétique et éthique (octobre).



Abonnez-vous et abonnez vos amis

1 an : 90 FF 12 numéros
2 ans : 160 FF 24 numéros
(Valable uniquement en France).

Pour vous abonner, écrire à la Section ventes de la Division des périodiques de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, en joignant votre règlement à l'ordre de l'Unesco par chèque bancaire, mandat ou CCP 3 volets.

Reliure spéciale pour le Courrier de l'Unesco.
22,5 x 31,5 cm
polyvinyle bleu
12 tringles
62 FF

Courrier de l'Unesco
1, rue Miollis,
75015 Paris.

La seule revue au monde
publiée en **32 langues** et fournissant quatre éditions linguistiques (gratuites) en Braille

Comment obtenir les périodiques Unesco

Les périodiques de l'Unesco peuvent être commandés par l'intermédiaire de toute librairie. Dans chaque pays il existe un ou plusieurs libraires qui assurent le rôle de distributeurs nationaux (voir liste ci-dessous). A défaut, ils peuvent être obtenus par correspondance au Siège de l'Organisation avec règlement joint par chèque libellé en une monnaie convertible ou sous forme de mandat-poste international ainsi que de bons internationaux Unesco.

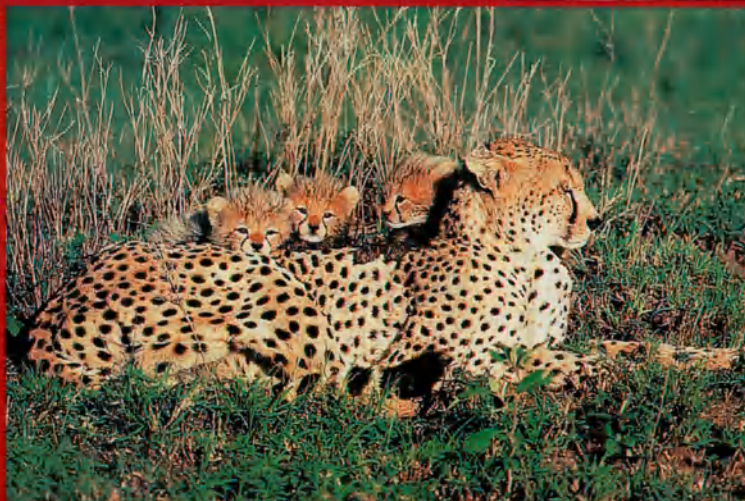
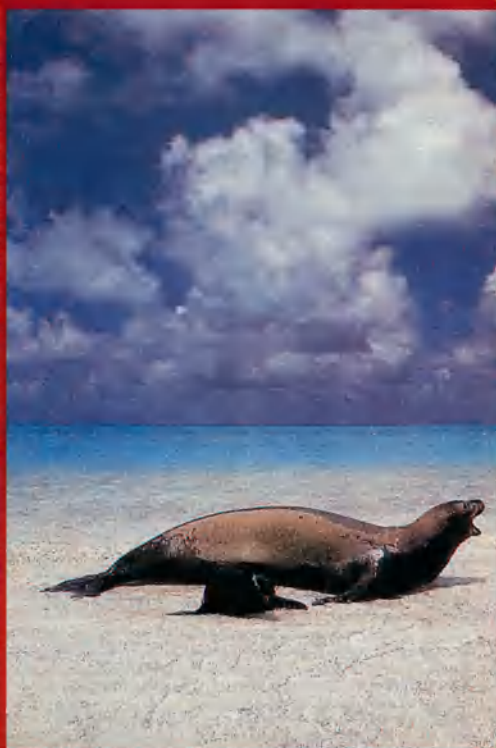
ALGERIE. ENAMEP, 20, rue de la Liberté, Alger
REP. FED. D'ALLEMAGNE. Mr Herbert Baum Deutscher, Unesco-Kurier Vertrieb, Besalstrasse 57, 5300 BONN 3
ARGENTINE. Librería El Correo de la Unesco EDILYR S R L., Tucumán 1685, 1050 Buenos Aires
AUTRICHE. Gerold and Co., Graben 31, A-1014 Wien
BAHREIN. Arabian Agencies & Distributing Company, P O Box 156, Bahrain
BELGIQUE. Jean de Lannoy, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles, CCP 000-0070823-13; "Internationale Drukkerij en Uitgeverij Keesing, Keesinglaan 2-20, 2100 Deurne-Antwerpen CCP 000-0012775-67"
BRESIL. Fundação Getúlio Vargas, Editora-Divisão de Vendas, Caixa Postal 9 052-ZC-02, Praia de Botafogo, 188 Rio de Janeiro RJ Publicações Técnicas Internacionais Ltda, Processing Dept., R Peixoto Gomide 209, 01409, São Paulo SP
BULGARIE. Hemus, Kantora Literatura, bd Rousky 6, Sofia Librairie de l'Unesco, Palais populaire de la culture, 1000 Sofia
CANADA. Renouf Publishing Co Ltd., 1294 Algoma Road, Ottawa, Ontario K1B 3W8 STORES 61 Sparks Street, Ottawa, 211 Yonge St., Toronto SALES OFFICE 7575 Trans Canada Hwy Ste 305, St Laurent, Quebec H4T 1V6
CHINE. China National Publications Import and Export Corporation, P O Box 88, Beijing
CONGO. Commission nationale congolaise pour l'Unesco, B P 493, Brazzaville
REP. DE COREE. Korean National Commission for Unesco, P O Box central 64, Séoul
CUBA. Ediciones Cubanas O'Reilly N° 407, La Habana.
DANEMARK. Munksgaard Export, OG Tidsskriftservice, 35 Norre Sogade, DK-1970 Kobenhavn K
EGYPTE. National Centre for Unesco Publications, N° 1, Talaat Harb Street, Tahrir Square, Le Caire
ESPAGNE. MUNDI-PRENSA Libros S A., Castelló 37, Madrid 1, Ediciones LIBER, Apartado 17, Magdalena 8, Ondarroa (Viscaya)
ETATS-UNIS. Bernan Associates-UNIPUB, Periodicals Department, 10033-F King Highway, Lanham MD 20706

FINLANDE. Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 1, 00100 Helsinki, Suomalainen Kirjakauppa Oy, Kouvuvaraan Kuja 2, 01640 Vantaa 64
FRANCE. Librairie Unesco, 7, place de Fontenoy, 75700 Paris, et grandes librairies universitaires
GRECE. Librairie H Kaufmann, 28, rue du Stade, Athènes, Librairie Elettétroudakis, Nikis 4, Athènes, Commission nationale hellénique pour l'Unesco, 3 rue Akadimias, Athènes, John Mihalopoulos & Son SA, International Booksellers, P O Box 10073, 541 10 Thessalonique, Kostarakis Brothers, International Booksellers, 2 rue Hippocratous, Athènes
HONGRIE. Kultura-Buchimport-Abt., P O Box 149-H-1389, Budapest 62
REP. ISLAMIQUE D'IRAN. Commission nationale iranienne pour l'Unesco, 1188 Enghlab Av., Rostam Give Building, Zip Code 13158, P O Box 11365-4498, Téhéran.
IRLANDE. The Educational Co of Ir Ltd., Ballymount Road Walkinstown, Dublin 12
ISRAEL. A B C Bookstore Ltd., P O Box 1283, 71 Allenby Road, Tel Aviv 61000
ITALIE. Licosa (Libreria Commissionaria Sansoni, S p A.), via Lamarmora, 45, Casella Postale 552, 50121 Florence
JAPON. Eastern Book Service, Inc., 37-3 Hongo 3-chome Bunkyo-Ku, Tokyo 113
LIBAN. Librairie Antoine, A Nautal et frères, B P 656, Beyrouth
LUXEMBOURG. Librairie Paul Bruck, 22, Grande-Rue, Luxembourg, Service du Courrier de l'Unesco, 202, avenue du Roi, 1060 Bruxelles — CCP 26430-46
MAROC. Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V, Rabat Société chrétienne de distribution et de presse, Sochepress, angle rues de Dinant & Saint-Saens, B P 683, Casablanca 05
MAURICE. Nalanda Co Ltd., 30 Bourbon Street, Port-Louis
MEXIQUE. DILITSA, Distribuidora Literaria SA, Apartado Postal 24 448, Mexico DF 06700 N & E Omicron SA, Bookseller & Subscriptions Agency, Col Condesa Deleg Cuauhtémoc, Apartado Postal 40 075, 06140 Mexico DF Librería El Correo de la Unesco, Actipán 66, Colonia del Valle, Mexico 12, DF
MONACO. British Library, 30, bd des Moulins, Monte-Carlo
NORVEGE. Johan Grundt Tanum, P O B 1177 Sentrum, Oslo 1, Narvesen

A/S Subscription and Trade Book Service 3, P O B 6125 Etterstad, Oslo 6; Universitets Bokhandelen, Universitetssentret, Postboks 307 Blindern, Oslo 3
NOUVELLE-CALEDONIE. Hachette Calédonie, 10 RT 1 bis Ducos, Nouméa
PAYS-BAS. Faxion Europe, P O Box 197, 1000 AD Amsterdam
POLOGNE. ORPAN-Import, Palac Kultury, 00-901 Warszawa; Ars-Polona-Ruch, Krakowski-Przedmiescie N° 7, 00-068, Varsovie
PORTUGAL. Dias & Andrade Ltda, Livraria Portugal, rua do Carmo, 70, Lisbonne
ROUMANIE. ARTEXIM, Export/Import, Piata Stiintei n° 1, P O Box 33-16, 70005 Bucarest
ROYAUME-UNI. H M Stationery Office, Agency Section Publications CTR, Periodicals Section/Room 008, 51 Nine Elms Lane, London SW8 5DR
SUEDE. Svenska FN-Forbundet, Skolgrand 2, Box 150-50, S-10465 Stockholm, Wennergren-Williams AB, Nordenlychtsvagen 70, S 10425 Stockholm
ESSELLE. Tidsskriftscentralen, Gamla Brogatan 26, Box 62 - 101 20 Stockholm
SUISSE. Europa Verlag, 5, Ramistrasse, Zurich, CH 8024, Librairie Payot, 6, rue Grenus, 1211 Geneve 11, C C P 12 236 Librairie Payot aussi à Lausanne, Bâle, Berne, Vevey, Montreux, Neuchâtel et Zurich
REP. ARABE SYRIENNE. Aleppo University Books Establishment, University of Aleppo, Alep
TCHÉCOSLOVAQUIE. S N T L., Spalena 51, Prague 1, Arta Ve Smekach 30, P O Box 790, III-27 Prague 1
TRINITE-ET-TOBAGO. Commission nationale pour l'Unesco, 18, Alexandra Street, St Clair, Trinidad, WI
TUNISIE. Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis
TUROUIE. Haset Krapevi A S Istiklal Caddesi, N° 469, Posta Kutusu 219, Beyoglu, Istanbul
U R.S.S. v/o Mejhunarodnaya kniga, Ul Dimitrova 39, Moscou 113095
URUGUAY. Edilur Uruguaya, S A Maldonado, 10992, Montevideo
YUGOSLAVIE. Nolit, Terazije 27/11, Belgrade

Espèces en voie de disparition

Un grand nombre d'espèces animales et végétales sont en voie de disparition par suite de diverses activités humaines dont elles sont victimes, comme la chasse systématique, la destruction de leurs habitats ou l'empoisonnement chimique de l'environnement. Pour sensibiliser l'opinion et recueillir des fonds, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), dont le siège est à Nairobi (Kenya), vend des calendriers et des cartes de correspondance montrant notamment les espèces en danger. Les photos de cette page en sont tirées.



(1) Quetzal ou oiseau-soleil, *Pharomachrus mocinno*, Mexique et Amérique centrale. (2) Tamarin doré ou singe-lion, *Leontopithecus rosalia*, Brésil. (3) Tarsier des Philippines, *Tarsius syrichta*. (4) Guépard, *Acinonyx jubatus*, Afrique et Asie de l'Ouest. (5) Tortue de Kemp, *Lepidochelys kemp*i, Golfe du Mexique et littoral de l'Atlantique du Nord. (6) Condor de Californie, *Gymnogyps californianus*. (7) Phoque moine de Hawaï, *Monachus schauinslandi*.